

DEMAIN COMMENCE AUJOURD'HUI

DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE
2025-2030

CONSEIL COMMUNAL DU 27 JANVIER 2025



PECQ
un fleuve de richesses

Table des matières

Introduction	3
Quatre piliers pour guider notre action	5
1. Le bilan 2019-2024	5
2. Le programme électoral de Community	5
3. La Déclaration de Politique Régionale	6
4. Le volet interne du PST	7
Nos champs d'action	9
1. Agriculture.....	9
2. Bien-être animal	11
3. Environnement	13
4. Transition	15
5. Mobilité.....	17
6. Sécurité.....	19
7. Communication	21
8. Services administratifs.....	23
9. Démocratie/Transparence.....	25
10. Culture	27
11. Festivités	29
12. Sports & Loisirs	31
13. Coupures	33
14. Enfance (0 à 3 ans)	35
15. Enfance (3 à 12 ans)	37
16. Enseignement	39
17. Accueil extrascolaire	41
18. Adolescents	43
19. Jeunes adultes	45
20. Aînés	47
21. Logement	49
22. Maison de repos & Résidence-Services	51
23. Santé.....	53
24. Cohésion sociale	55
25. Solidarité.....	57
26. Travail & Entrepreneuriat	59
27. Développement économique & Commerces	61
28. Finances	63
Conclusion	65

Introduction

Les élections communales du 13 octobre 2024 marquent un véritable tournant pour notre entité. Après une première législature menée en coalition, la formation Community se retrouve aujourd'hui seule aux commandes, avec les responsabilités que cela implique. Ce résultat témoigne d'une confiance renouvelée et d'une volonté de continuité. Toutefois, il impose une gestion rigoureuse et une vigilance accrue dans la mise en œuvre de nos engagements.

Si ces responsabilités pèsent sur notre majorité, **la force de proposition doit rester collective**. Qu'on soit membre de la majorité ou de la minorité, dans les organes internes ou externes, chacun a un rôle à jouer pour construire l'avenir de notre Commune. Nous devons avancer ensemble, en conjuguant idées, compétences et volontés, pour répondre aux attentes des citoyens et relever les nombreux défis qui s'annoncent.

Devant nous s'ouvrent six années riches en enjeux et en opportunités. Nous aurons à transformer nos ambitions en réalisations concrètes et à donner vie aux 300 idées qui forment le socle de notre programme.

Cette législature doit être celle du renforcement de notre collaboration et de l'écriture d'un nouveau chapitre prometteur pour notre Commune. Elle doit être **l'aboutissement des plus gros projets** complètement ou partiellement initiés, parmi lesquels la crèche, l'extension de l'école communale de Pecq, les aménagements destinés à lutter contre les inondations, les projets de hall sportif et de Maison Multiservices, l'adaptation de certaines infrastructures pour garantir un accueil de qualité...

Notre Commune, bien qu'à l'échelle d'une petite entité locale, s'inscrit dans des réalités bien plus vastes. **Pecq fait partie intégrante d'un tissu plus large** : la Wallonie picarde, le Hainaut, la Wallonie, la Belgique, et enfin l'Europe. Ces cercles d'influence ajoutent à notre contexte des enjeux qui dépassent nos frontières communales. Si nous devons nous efforcer de positionner Pecq comme un acteur local dynamique, il est tout aussi primordial de défendre les intérêts de la Wallonie picarde, un bassin de vie souvent oublié. **Sa marginalisation, qu'elle soit médiatique ou politique, ne doit pas être acceptée comme une fatalité** : c'est en renforçant notre solidarité régionale et en valorisant nos spécificités que nous trouverons une force collective.

Dans ce contexte, **Pecq doit préserver son identité rurale tout en répondant aux enjeux contemporains**. La Commune doit être capable d'innover, de construire, mais aussi de poser des choix courageux, parfois impopulaires. Cela inclut de se séparer de certains patrimoines pour permettre à des projets essentiels d'émerger, tournant ainsi certaines pages du passé. Face aux défis financiers et environnementaux, notre Commune devra trouver un équilibre entre préservation, adaptation et, lorsque nécessaire, cession de biens, qu'il s'agisse de bâti, de services ou de terrains.

Cette capacité à anticiper et à s'adapter sera d'autant plus cruciale que **les soutiens extérieurs, souvent incertains, se raréfieront**. La Déclaration de Politique Régionale nous rappelle l'urgence de repenser nos prestations publiques, de les analyser avec rigueur, de réduire les doublons et de corriger les gaspillages. Nous devons assainir nos finances et optimiser chaque euro dépensé pour garantir une gestion exemplaire.

Parmi ces enjeux, **les zones de secours et de police nécessiteront des décisions importantes**. Il faudra non seulement trouver des moyens financiers pour répondre à leurs besoins, mais aussi poser des choix collectifs qui reflètent l'équité, la modernité et une vision commune. Ces arbitrages, essentiels pour garantir la sécurité et la qualité de vie, revêtent une importance cruciale. Ils pourraient toutefois être rendus plus complexes par l'arrivée significative de nouveaux bourgmestres dans les communes concernées. Il sera indispensable d'établir une collaboration

rapide et une communication immédiatement optimale pour répondre collectivement à ces défis avec efficacité et cohérence.

Notre Commune ne fait pas exception. Elle est également confrontée à des **défis climatiques majeurs**. Les inondations sont un rappel brutal de la fragilité de notre territoire face aux dérèglements climatiques. **Travailler à la prévention, à la préparation et à la résilience** sera essentiel pour protéger nos habitants et notre patrimoine. Il ne suffit pas de réagir après coup ; il faut anticiper, investir dans des infrastructures adaptées et renforcer la gestion de nos cours d'eau.

Dans un monde en mutation rapide, marqué par l'émergence de l'IA et une exigence croissante d'instantanéité, nos services publics devront également évoluer. **Offrir des services modernes et accessibles, parfois même depuis le domicile des citoyens, est désormais une nécessité**. Il s'agit de répondre aux attentes tout en préservant ce qui fait l'essence de notre Commune : la proximité et l'humanité dans nos relations avec les citoyens.

L'avenir de Pecq passe aussi par sa capacité à soutenir ses habitants et ses secteurs essentiels.

Préserver et adapter son patrimoine, aider le monde agricole à prospérer, garantir le maintien à domicile de nos aînés, pallier la pénurie de médecins généralistes, faciliter l'accès au logement et à l'emploi pour tous et renforcer la solidarité sociale, promouvoir la culture et l'accès au savoir, offrir un enseignement de qualité et un cadre de vie où règnent convivialité et sécurité sont autant d'objectifs qui nécessiteront des choix courageux et des solutions innovantes.

Faire de la politique, c'est aussi poser des choix qui auront un impact sur le long terme et apporteront un soutien pour protéger nos métiers, demain. Celui de nos agriculteurs, de nos petits commerçants et indépendants, de notre personnel communal ou encore de nos enseignants qui, tous, doivent évoluer dans un monde où l'immédiateté devient la norme et où les exigences administratives sont de plus en plus lourdes, là où les outils et la technologie se développent de plus en plus vite.

Enfin, cette vision d'avenir ne peut se construire sans inventivité. Explorer des partenariats public-privé pour réhabiliter des sites ou répondre à des besoins fera partie des priorités de cette législature.

Diriger, c'est agir avec ambition et responsabilité. Anticiper les défis, prévoir plutôt que subir, et transformer nos ambitions en réalisations concrètes. Ce n'est pas seulement une question de projets ou de budget : c'est un engagement envers chaque habitant, pour que notre Commune reste un lieu où il fait bon vivre, aujourd'hui et demain.

Comme lors de notre première législature, cette nouvelle période nécessitera de la maturité, de l'abnégation et de l'imagination. Le vent nouveau que nous avons amené doit désormais devenir une brise légère et habituelle, où l'exemplarité, le travail, la sérénité politique et l'image positive de notre entité ne seront plus une nouveauté, mais bien une normalité.

Cette législature sera l'occasion de prolonger cette incroyable aventure collective, cette essentielle démarche participative. Elle devra consolider nos acquis et en faire des piliers durables pour l'avenir, tout en continuant à répondre aux attentes et besoins des Pecquois avec passion, détermination et participation.

Pour ce faire, nous nous appuierons sur quatre piliers pour guider notre action.

Quatre piliers pour guider notre action

1. Le bilan 2019-2024

Cette législature a été celle d'un renouveau, d'une redynamisation et d'un changement profond. Elle a permis de poser les bases d'une commune en mouvement, à l'écoute de ses habitants et tournée vers l'avenir. **Au-delà des réalisations matérielles**, cette période a vu naître des dynamiques citoyennes, des actions concrètes en faveur du vivre-ensemble, une communication renforcée et une exemplarité politique. Ces éléments intangibles, tout aussi essentiels que les réalisations visibles, ont marqué un tournant symbolique et durable pour notre Commune.

Tout ce qui a été construit, qu'il s'agisse d'infrastructures, de projets ou de liens humains, doit perdurer. **Ces acquis ne sont pas figés : ils doivent être consolidés, fignés au besoin, et enrichis pour continuer de répondre aux attentes des habitants.** Nous avons la chance aujourd'hui de pouvoir nous reposer sur des bases solides, concrètes et humaines, qui sont bien ancrées dans notre entité. Ces fondations nous donnent l'opportunité de continuer à faire vivre Pecq tout en la développant, avec une vision toujours plus ambitieuse, durable et inclusive.

En poursuivant ces efforts, il s'agit non seulement de préserver ce qui a été entrepris, mais aussi de faire en sorte que ces avancées deviennent des piliers durables sur lesquels construire l'avenir. Qu'il s'agisse des grands projets, des nouvelles infrastructures ou des initiatives citoyennes, chacune de ces actions contribue à tisser le fil d'une commune dynamique et résiliente, capable de s'adapter aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

2. Le programme électoral de Community

Avec ses **300 idées**, ce programme constitue une véritable feuille de route pour les six prochaines années. Ces idées, pour la plupart inédites, ne sont pas figées : elles pourront être adaptées, enrichies, remplacées ou encore fignées selon les besoins, les opportunités et les propositions émanant des citoyens, des élus et des acteurs locaux. Ce document est vivant et évolutif, mais il devra toujours rester un guide structurant, intégré dans le volet externe du Plan Stratégique Transversal (PST).

Ce programme vient compléter ce qui a été initié lors de la législature précédente, tout en répondant aux **enjeux majeurs auxquels notre Commune est confrontée**. Il aborde une multitude de thématiques qui reflètent l'ampleur et la diversité des attentes de nos citoyens :

- **L'agriculture** : soutenir nos exploitants pour préserver un tissu agricole vivant et durable.
- **Le bien-être animal** : renforcer la protection et la sensibilisation à cette cause essentielle.
- **L'environnement et la transition écologique** : répondre à l'urgence climatique, développer des projets de mobilité douce et optimiser notre gestion des ressources.
- **La sécurité** : améliorer la prévention et moderniser nos outils pour assurer une tranquillité publique accrue.
- **La culture, le sport et les loisirs** : dynamiser nos activités culturelles et sportives pour favoriser le bien-être de tous.
- **L'éducation et l'accueil des enfants** : renforcer les infrastructures pour accompagner nos jeunes de 0 à 18 ans dans leur développement, tout en soutenant les parents.
- **La cohésion sociale et la solidarité** : répondre aux besoins de nos aînés, lutter contre les inégalités et encourager une société inclusive.

- **Le logement et l'emploi** : garantir un accès équitable à des logements de qualité et promouvoir des opportunités économiques locales.
- **L'administration et la transparence** : moderniser nos services communaux pour offrir une expérience plus fluide et accessible aux citoyens.

Oser promettre autant de projets, c'est aussi oser se mettre en difficulté. Mais c'est avant tout affirmer une vision claire et assumée pour le devenir de ce lieu de vie que nous avons la chance de partager. Ces engagements reflètent une ambition collective : celle de continuer à développer une commune dynamique et solidaire, tournée vers l'avenir tout en préservant son identité et ses spécificités.

Ces idées **complètent et enrichissent les bases solides posées lors de la précédente législature.** Elles s'appuient sur les avancées déjà réalisées tout en répondant aux défis actuels et en anticipant ceux de demain. Ce programme ne se limite pas à des intentions : il est l'expression d'une vision collective pour construire une commune plus durable, plus solidaire et plus innovante.

En couvrant des thématiques aussi variées, ces 300 idées traduisent notre engagement à transformer nos ambitions en réalisations concrètes. **Ce programme est notre engagement collectif pour le futur de Pecq, un engagement ancré dans la réalité de nos citoyens, mais résolument tourné vers l'avenir.**

3. La Déclaration de Politique Régionale 2024-2029

L'année 2024 a été une année d'élections marquantes à tous les niveaux. Après les scrutins de juin, qui ont redéfini les priorités politiques aux échelles régionale, fédérale et européenne, les élections communales d'octobre ont ouvert un nouveau chapitre pour notre entité. Ces différents rendez-vous démocratiques ont façonné un cadre institutionnel et stratégique dans lequel nous devons inscrire notre Déclaration de Politique Communale (DPC) 2025-2030. La Déclaration de Politique Régionale (DPR) 2024-2029, adoptée avant la nôtre, fixe des orientations qui, bien que nous ne les partageons pas toutes, imposent certains ajustements à nos propres finalités et moyens pour répondre à des objectifs communs tout en défendant les spécificités locales de notre Commune.

Les priorités définies à ces niveaux supérieurs ne sont pas sans conséquence sur nos actions. Elles dessinent un contexte global dans lequel nous évoluons, un cadre où nous devons conjuguer nos ambitions locales avec les impératifs régionaux, fédéraux et européens. Ces orientations nous incitent à repenser certains aspects de notre gestion communale, non seulement pour répondre aux exigences fixées par ces échelles plus larges, mais aussi pour tirer parti des opportunités qu'elles offrent.

Parmi les grands axes imposés, **l'assainissement structurel des finances publiques** est une priorité transversale. Ce principe, mis en avant dans la DPR et soutenu à l'échelle fédérale, nous oblige à examiner nos prestations publiques avec la plus grande rigueur, à identifier les inefficacités, et à optimiser chaque euro dépensé. À Pecq, cela signifie engager une gestion exemplaire de nos ressources, tout en garantissant la continuité et la qualité des services publics. Nous devons également anticiper des réformes majeures, telles que la **fusion des communes et des CPAS**, en harmonisant nos outils et en intégrant ces évolutions comme une opportunité pour renforcer nos synergies administratives et améliorer nos services.

La **transition écologique et climatique**, qui transcende les frontières locales, figure également parmi les priorités à toutes les échelles de pouvoir. Tandis que la DPR appelle à renforcer la résilience climatique et à accélérer la transition énergétique, nous intégrerons ces ambitions dans notre propre stratégie. Nos actions locales, comme la prévention des inondations, la création de communautés énergétiques et la sensibilisation des citoyens aux pratiques durables, reflèteront

cet engagement. Ces initiatives ne se contenteront pas de répondre aux objectifs régionaux, elles permettront également à Pecq de jouer un rôle actif dans les efforts globaux pour lutter contre le dérèglement climatique.

La **modernisation des services publics**, une priorité énoncée dans la DPR et soutenue par les avancées technologiques européennes, orientera également notre action. Nous devons rendre nos démarches administratives plus simples, plus accessibles et plus connectées, tout en maintenant une proximité essentielle avec nos citoyens. Ce double objectif, mêlant innovation numérique et préservation de l'humain, constitue une réponse équilibrée à des attentes sociétales croissantes.

Enfin, les enjeux liés au **développement économique et social**, fortement soutenus à l'échelle européenne et régionale, seront traduits en initiatives concrètes au niveau communal. À Pecq, nous mettrons en œuvre des actions visant à soutenir l'agriculture locale, promouvoir les circuits courts et développer des partenariats public-privé pour répondre aux besoins spécifiques de notre territoire. Ces mesures renforceront notre résilience économique tout en s'inscrivant dans une logique de durabilité et d'inclusion.

Ainsi, notre DPC ne se contente pas de répondre aux réalités et attentes locales : il s'aligne aussi sur des objectifs plus larges, qu'ils soient régionaux, fédéraux ou européens. Cette articulation entre les différents niveaux de pouvoir reflète notre capacité à intégrer les grandes orientations stratégiques dans nos projets communaux, tout en affirmant notre identité propre. Nous nous engageons à transformer ces défis partagés en opportunités pour construire un avenir durable, solidaire et prospère pour les habitants de Pecq.

4. Le volet interne du PST

Les deux documents politiques qui encadrent notre action pour les années à venir – la Déclaration de Politique Régionale (DPR) et notre Déclaration de Politique Communale (DPC) – sont le fruit d'une réflexion stratégique et collective. Ces textes, pensés par des élus, sont comparables à des partitions : ils posent les bases, fixent le tempo et esquissent les grandes mélodies. Mais ces partitions n'ont de sens que si elles sont interprétées avec talent et harmonie par ceux qui constituent l'orchestre : les directions, les chefs de service, et plus largement, chaque membre du personnel communal. Il leur incombera de s'imprégner de ces orientations, de les traduire en actions concrètes et de faire jouer, ensemble, cette symphonie administrative au service des citoyens.

Les projets de demain reposeront donc sur la capacité de notre administration et de nos équipes à se mobiliser, à innover et à se dépasser. Le volet interne du Plan Stratégique Transversal (PST) sera un levier fondamental pour garantir leur exemplarité. Il sera essentiel d'offrir à nos agents des conditions de travail optimales, des outils modernes et des formations adaptées à leurs besoins et à l'évolution constante des technologies et des attentes. L'heure est venue de se réinventer, de dépasser la crainte du changement, et d'embrasser les mutations nécessaires pour évoluer avec notre temps.

Cette modernité devra s'accompagner d'un effort collectif pour tirer pleinement parti des nouveaux outils. La numérisation n'est plus une option : elle est une nécessité pour gagner en efficacité et pour répondre à une société de plus en plus exigeante en termes d'instantanéité et d'accessibilité. Cependant, face à la taille modeste de notre structure communale, nous ne pourrions mener cette transformation seuls. Il sera indispensable d'être accompagnés, d'être formés, et de nous professionnaliser pour ne pas être laissés à la traîne. Ce n'est qu'en anticipant ces évolutions que nous pourrions en tirer profit, plutôt que de les subir.

Dans ce contexte, nous devons également affronter des défis structurels, notamment les départs à la retraite de personnes-clés. Il faudra mettre en place des mécanismes efficaces pour assurer une transmission fluide des savoirs et maintenir la continuité des services publics. Parallèlement, une évaluation annuelle et juste de chaque membre du personnel devra devenir la norme. Ce processus permettra de valoriser les meilleurs éléments, de remotiver ceux qui doutent ou peinent, et de recadrer les éventuels dysfonctionnements. Il s'agit d'instaurer une culture d'exemplarité et d'optimisation, où chacun se sentira engagé et soutenu dans la réalisation des objectifs communs.

Les mots d'ordre pour cette nouvelle ère devront être **exemplarité, optimisation, et professionnalisation**. Une révolution technologique est en cours, celle de l'intelligence artificielle. Face à ce tournant historique, nous sommes confrontés à un dilemme crucial : évoluer avec ces nouveaux outils ou risquer de perdre l'essence même de nos services et de notre proximité avec les citoyens. Si nous refusons de nous adapter, nous courrons le risque d'être aspirés dans des dynamiques de fusion des communes, qui éloigneraient la gestion communale des habitants. Or, notre force réside précisément dans cette proximité, dans la capacité à répondre de manière humaine et adaptée aux besoins locaux.

Nous devons donc nous préparer à cette mutation avec ambition et pragmatisme. Tirer profit des technologies, anticiper les changements, professionnaliser nos équipes, et cultiver un esprit collectif où chaque acteur de l'administration sait qu'il a un rôle essentiel à jouer. L'avenir des petites communes comme la nôtre dépendra de notre capacité à démontrer que, même avec des moyens limités, nous pouvons être modernes, performants et exemplaires. C'est ainsi que nous préserverons notre autonomie, notre identité, et notre rôle irremplaçable dans la vie des citoyens.

Nos champs d'action

1. Agriculture

Enjeux et contexte

L'agriculture, pilier essentiel de l'identité et de l'économie de Pecq, évolue rapidement. Entre 1990 et aujourd'hui, le nombre d'exploitations agricoles a été divisé par deux, bien que celles-ci soient devenues plus grandes et modernes. Cela illustre les défis auxquels sont confrontés nos agriculteurs : modernisation, pression foncière, cohabitation avec les citoyens, et transmission aux jeunes générations.

Il est de notre devoir de les accompagner dans ces mutations. Nous devons valoriser leur travail, encourager les jeunes à se lancer dans ce secteur vital et renforcer le lien entre les agriculteurs et la population. Enfin, soutenir l'innovation et la durabilité agricole reste une priorité pour assurer un avenir à ce secteur.

Actions concrètes

1. **Créer un Conseil Consultatif Agri-Rural (CCAR) :**
 - Mettre en place cet organe représentatif du monde agricole, chargé de formuler des avis pour les autorités communales.
 - Garantir un dialogue constructif en organisant au minimum quatre réunions par an.
2. **Accompagner les agriculteurs dans leur modernisation :**
 - Utiliser les recettes liées aux fermages pour offrir un service de **consultance agricole**, dédié à l'accompagnement dans la modernisation des exploitations, les démarches administratives et l'accès aux primes.
 - Instaurer une **prime pour l'acquisition d'objets connectés agricoles (IoT)**, tels que stations météo, drones, capteurs pour silos et vannes connectées.
3. **Renforcer la cohabitation entre agriculteurs et citoyens :**
 - En collaboration avec le CCAR, rédiger une **charte du savoir-vivre ensemble**, à distribuer dans toutes les boîtes aux lettres.
 - Organiser des **journées "Fermes ouvertes"** pour renforcer les liens entre les agriculteurs et les habitants.
4. **Favoriser les produits locaux et l'économie agricole :**
 - Créer un **label de qualité pour les produits locaux**, afin de valoriser les productions de la commune et inciter les habitants à consommer local.
 - Soutenir les jeunes agriculteurs et favoriser les exploitants de l'entité dans le cadre des baux à ferme ou d'autres opérations foncières, pour éviter la disparition des exploitations.
5. **Améliorer les infrastructures agricoles :**
 - Poursuivre la réfection des **chemins agricoles** sur la base d'un inventaire et d'un ordre de priorité établi avec le CCAR.
 - En partenariat avec la Province et Hain'Eau, finaliser l'**étude de faisabilité du rejet des eaux de la Grande Rigole à l'Escaut**.

6. **Investir dans l'aménagement foncier :**

- Réaliser un **remembrement** moderne, indispensable pour l'avenir des exploitations agricoles locales. La demande est déjà introduite auprès de la Ministre, et ce processus nécessitera environ 7 ans pour aboutir.

7. **Créer des partenariats et encourager l'apprentissage :**

- Établir des **partenariats rémunérés avec des agriculteurs** pour des activités de fauchage, curage et écrêtage.
- Organiser des **visites pédagogiques** à des foires agricoles, des fermes innovantes, des coopératives ou des projets de permaculture, afin d'encourager le développement et l'innovation.

2. Bien-être animal

Enjeux et contexte

Le bien-être animal est une valeur fondamentale qui gagne en importance au sein de notre société. L'instauration du **Code wallon du Bien-être animal** par la Région wallonne, au cours de notre précédente législature, représente un jalon essentiel dans la protection des animaux, renforçant les droits et les devoirs en la matière.

Grâce à des efforts constants et une politique volontariste, notre Commune a gagné sa place dans le **Top 10 des Communes Wallonnes les plus respectueuses des animaux**, un classement établi par **Gaïa**. Ce résultat reflète notre engagement et nos initiatives concrètes. **Nous devons tout faire pour conserver cette place**, en continuant d'innover et de développer des actions en faveur du bien-être animal pour répondre aux attentes croissantes des citoyens.

Que ce soit pour les animaux domestiques ou pour la faune sauvage, Pecq doit continuer à se distinguer par son exemplarité. **Prévention, éducation, infrastructures adaptées et réactivité** face aux cas de maltraitance doivent rester au cœur de nos priorités pour faire de Pecq un modèle en matière de bien-être animal.

Actions concrètes

1. **Conserver notre place dans le Top 10 de Gaïa :**
 - Développer des politiques ambitieuses et innovantes pour garantir un respect optimal des animaux et pérenniser notre place parmi les communes les plus respectueuses des animaux.
2. **Créer un Comité pour le Bien-Être Animal (BÊA) :**
 - Regrouper les communes de **Celles, Estaimpuis, Pecq et Mont-de-l'Enclus** autour d'un comité rassemblant bénévoles, vétérinaires, membres de la Zone de Police et échevins concernés pour travailler en concertation.
3. **Renforcer la sensibilisation et l'éducation :**
 - Intégrer des **programmes éducatifs sur le bien-être animal dans les écoles**, avec des activités pratiques et des visites de refuges.
 - Organiser des **campagnes de sensibilisation** pour informer les citoyens sur leurs responsabilités envers leurs animaux et les droits des animaux.
4. **Développer le CREAVES (Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'État Sauvage) :**
 - Consolider le partenariat avec **Comines, Estaimpuis et Mouscron** pour garantir la prise en charge et la protection des espèces animales sauvages blessées.
5. **Protéger la faune locale :**
 - Installer des nichoirs, des mangeoires et des habitats spécifiques dans les parcs et zones naturelles.
 - Créer une **réserve naturelle** et mettre en place des programmes de **biomonitoring** pour préserver les espèces locales menacées.
6. **Renforcer la lutte contre la maltraitance animale :**
 - Continuer d'**amender le Règlement Général de Police (RGP)** pour mieux encadrer la protection des animaux.

- Former les agents de police à la législation spécifique au bien-être animal et créer une ligne dédiée pour signaler les cas de maltraitance.

7. **Valoriser et dynamiser les infrastructures et événements :**

- Dynamiser le **caniparc**, en partenariat avec des experts, et renouveler progressivement ses équipements.
- Organiser un **Salon du Bien-Être Animal** en alternance avec les communes voisines pour sensibiliser et mobiliser autour de cette cause.

8. **Poursuivre les campagnes de stérilisation :**

- Mettre en place des **campagnes de stérilisation gratuites ou à prix réduit** pour mieux contrôler la population animale.

9. **Créer un réseau communal de pet sitting :**

- Développer une offre diversifiée de services incluant la garderie, les promenades, les visites à domicile et la garde d'animaux pendant les vacances.

4. **Favoriser les initiatives locales durables :**

- Forts de l'expérience réussie à la Résidence-Services, créer des **jardins communautaires** favorisant la cohésion sociale, l'éducation à la durabilité et la production locale.
- Finaliser le projet Coléco et encourager la création de **communautés d'énergie** impulsées par la commune, permettant à des citoyens de collaborer pour produire, consommer et gérer de l'énergie durablement.

5. **Sensibiliser et accompagner la population :**

- Organiser des campagnes de sensibilisation autour des enjeux environnementaux, comme la gestion des déchets, la réduction de l'empreinte écologique et les économies d'énergie.
- Intégrer des projets environnementaux dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes à la durabilité et au respect de la biodiversité.

4. Transition

Enjeux et contexte

La transition écologique, énergétique et sociale est devenue une priorité incontournable face aux bouleversements climatiques, aux crises énergétiques et aux attentes croissantes des citoyens en matière de durabilité. Notre Commune, bien que rurale, doit jouer un rôle actif en montrant l'exemple et en mobilisant l'ensemble des acteurs pour amorcer ces transformations indispensables.

Lors de la précédente législature, nous avons justement amorcé cette transition grâce à des actions concrètes : investissements dans les bâtiments publics pour améliorer leur performance énergétique, lancement d'initiatives pour réduire l'empreinte écologique, et sensibilisation des citoyens à des comportements responsables. **Ces efforts doivent désormais être amplifiés** pour proposer une commune toujours plus résiliente, durable et exemplaire.

Actions concrètes

1. **Promouvoir les énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique :**
 - Finaliser la création de la **communauté locale d'énergie éco-responsable à Pecq** et étendre le projet à d'autres bâtiments communaux équipés de panneaux photovoltaïques.
 - Poursuivre la rénovation énergétique du patrimoine communal, notamment après les améliorations des écoles et l'installation de panneaux photovoltaïques.
 - Développer des infrastructures vertes, telles que **toits végétalisés et murs verts**, pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics.
2. **Encourager une gestion durable des déchets :**
 - Poursuivre l'installation de **points d'apport volontaire (PAV)** pour permettre à chacun de trier ses déchets à proximité. Veiller également à ce que les bulles à verre soient enterrées dans toute l'entité.
 - Faire évoluer les **ateliers de réparation (Repair')**, en organisant des sessions où les habitants peuvent apprendre à réparer leurs objets pour réduire le gaspillage.
 - Renforcer la stratégie **Zéro Déchet**, en s'engageant à intégrer systématiquement ce paramètre dans les choix politiques et les projets communaux.
3. **Sensibiliser et impliquer les citoyens :**
 - Continuer d'organiser des **conférences, ateliers et événements** sur des thèmes environnementaux (recyclage, biodiversité, transition énergétique).
 - Continuer d'intégrer des projets environnementaux dans le cursus scolaire pour sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge.
4. **Développer des projets collectifs et inclusifs :**
 - Consacrer une terre agricole publique à un projet de **permaculture**, vecteur d'inclusion et de collaboration intergénérationnelle.
 - En collaboration avec **Cosucra**, créer une **zone tampon** entre la Rue Verte et le site Provital, dédiée à l'abeille, avec des plantes nourricières, des hôtels à insectes, des ruches et des sentiers naturels pédagogiques.

5. Moderniser les infrastructures pour la transition énergétique :

- Installer des **bornes de recharge pour les véhicules électriques**, notamment pour les véhicules communaux, et renforcer leur acquisition.
- Étendre l'installation de **systèmes d'éclairage intelligent**, comme ceux déjà en place au Chemin de la Loguette et aux abords de l'ATL, pour réduire la consommation énergétique grâce à des capteurs de mouvement.

5. Mobilité

Enjeux et contexte

La mobilité est un enjeu fondamental pour notre Commune. Elle touche à la fois à la qualité de vie, à la sécurité des habitants et à notre engagement pour une transition écologique. Dans un contexte où les besoins en mobilité douce augmentent, où certaines infrastructures nécessitent encore des améliorations, et où les évolutions des modes de transport exigent des adaptations, **Pecq doit se montrer proactive et visionnaire.**

Au cours de la précédente législature, des avancées notables ont été réalisées : amélioration de la voirie, création de nouvelles liaisons cyclo-piétonnes et sécurisation autour des écoles et ailleurs par l'entremise de nouveaux règlements de circulation. Ces efforts doivent être poursuivis et renforcés pour répondre aux attentes des habitants tout en anticipant les défis de demain.

Actions concrètes

1. Renforcer le maillage cyclo-piéton et agricole :

- Poursuivre la réfection des **chemins agricoles** et des sentiers reliant les points clés de l'entité, avec l'ajout de **panneaux directionnels** pour faciliter les déplacements.
- Créer ou recréer des connexions agricoles en concertation avec le CCAR, afin de simplifier les accès pour les agriculteurs et éviter des trajets inutiles dans les centres de village.

2. Encourager les mobilités douces :

- Lancer une **prime de 100 €** pour l'acquisition de vélos électriques neufs et enrichir la vélothèque communale.
- Installer des **parkings à vélos** sécurisés aux abords des écoles, des commerces et des espaces publics.
- Introduire le **permis vélo** dans les écoles, en partenariat avec ProVélo, pour apprendre aux jeunes à se déplacer en toute sécurité.

3. Sécuriser les abords des écoles et les centres-villages :

- Poursuivre la sécurisation des écoles en créant des zones cyclables, des arrêts-minute, en installant des silhouettes sécuritaires et en modifiant les règlements de circulation routière.
- Collaborer avec Les Heures Claires pour réfectionner l'ensemble des trottoirs dans les cités et créer des liaisons piétonnes dans les centres de village (ex. Rue de la Croix Rouge, Rue du Vieil Escaut).

4. Réorganiser la mobilité au centre de Pecq :

- Revoir la circulation au centre du village, notamment en modifiant le sens de la Rue de la Clergerie, en plaçant un STOP à la descente du Pont et en supprimant le caractère prioritaire de la Rue Albert 1er.
- Reprendre la **Rue Royale en gestion communale**, interdire le charroi lourd dans le centre et installer des **caméras ANPR** pour contrôler les entrées de village.

5. Moderniser les infrastructures pour la transition énergétique :

- Installer des **bornes de recharge électrique** dans le centre de Pecq, et aménager une place équipée dans le centre d'Hérinnes en partenariat avec l'IEG et Coeur de Village.

6. Sécurité

Enjeux et contexte

Garantir la sécurité des citoyens reste une priorité essentielle pour notre Commune. Cela implique non seulement de renforcer la sécurité publique, mais aussi de continuer de soutenir, équitablement, nos Zones de Police et de Secours.

Les défis sont nombreux : lutte contre les excès de vitesse, multiplication des domiciliations, développement de zonings, prévention des incivilités et anticipation des évolutions liées aux zones de secours et de police. **Pecq doit s'adapter à ces nouvelles réalités** en proposant des solutions concrètes et en travaillant en étroite collaboration avec les autorités compétentes et les citoyens.

Actions concrètes

1. Renforcer les moyens des forces de l'ordre :

- Négocier avec la Zone de Police pour l'ajout d'un **4^e Inspecteur de Proximité**, visant un ratio d'un inspecteur pour 1.500 habitants.
- Construire un **Bureau de Proximité** avec l'extension du Commissariat central, offrant de meilleures conditions de travail aux inspecteurs et un accueil amélioré pour les citoyens.

2. Moderniser la sécurité publique :

- Installer des **radars fixes et mobiles**, et sensibiliser la Région pour que les recettes issues des excès de vitesse soient reversées à la commune.
- Étendre la vidéoprotection en installant des **caméras fixes et mobiles** sur les places, les cimetières, les bâtiments publics (comme le Musée, le Complexe Léon Velghe et l'Administration).
- Engager un **fonctionnaire sanctionnateur** couvrant la Zone du Val de l'Escaut pour lutter efficacement contre les comportements dangereux.

3. Améliorer la sécurité routière :

- Continuer d'utiliser l'analyseur de trafic et travailler avec la Zone de Police et le SPW pour ajuster les règlements et lutter contre la vitesse excessive.
- Supprimer les écluses de voirie une fois les radars ou radars-tronçon installés et fonctionnels.
- Réallumer l'**éclairage public** avec des horaires adaptés à l'été et à l'hiver, tout en poursuivant le remplacement des points lumineux par des LED pour maîtriser les coûts.

4. Renforcer la collaboration citoyenne et les initiatives préventives :

- Lancer la formule "**Petit-déjeuner avec mon Agent de Quartier**", permettant aux habitants de discuter des préoccupations locales directement avec les forces de l'ordre.
- Organiser des **conférences thématiques** sur la sécurité routière, les arnaques en ligne, les drogues, et d'autres enjeux de société.

5. **Assurer la viabilité des Zones de Secours et de Police :**

- Revoir la clé de répartition de la dotation des Zones de Police pour garantir une équité entre Pecq, Celles, Estaimpuis et Mont-de-l'Enclus, notamment en réduisant la différence de coût par habitant.
- Constituer des **réserves financières** pour soutenir les Zones de Secours et permettre à la ZSwapi d'assurer une bonne santé financière et de meilleures conditions de travail à son personnel.

7. Communication

Enjeux et contexte

Dans une société en constante évolution, où les attentes des citoyens en matière de transparence et de réactivité sont de plus en plus élevées, **la communication est un levier essentiel pour renforcer le lien entre la commune et ses habitants**. L'objectif est de diffuser des informations claires et accessibles, tout en favorisant l'implication citoyenne dans les projets et décisions communales.

Lors de la précédente législature, des progrès significatifs ont été réalisés : engagement d'un chargé de communication, amélioration des supports, diversification des outils de communication et développement de nouvelles initiatives pour accroître la proximité avec les citoyens. **Ces bases solides doivent désormais être amplifiées et modernisées**, en s'appuyant sur les nouvelles technologies et en adaptant les formats aux besoins de tous les publics.

Actions concrètes

1. Moderniser et diversifier les outils de communication :

- Lancer un **site web moderne**, financé grâce au subside de 90.000 €, et le décliner en une application mobile intuitive avec un système de **notifications en temps réel**.
- Veiller à un **mix média équilibré**, alliant bulletin communal, toutes-boîtes, site web, application, réseaux sociaux, presse, réunions citoyennes et panneaux numériques interactifs.
- Installer des **panneaux d'affichage interactifs** dans des lieux stratégiques comme Hérinnes ou les places principales, pour partager des informations en temps réel.

2. Renforcer la proximité et l'inclusion :

- Organiser des **permanences itinérantes** dans chaque village, permettant aux citoyens de rencontrer facilement leur Bourgmestre ou leurs Échevins près de chez eux.
- Proposer un **accueil et guide du nouvel habitant**, regroupant des informations pratiques sur les services, commerces, écoles et activités locales, pour aider les nouveaux résidents à s'intégrer rapidement.
- Organiser une **Journée Découverte** des infrastructures locales, telles que l'administration, l'ATL, les écoles ou les espaces naturels, pour familiariser les habitants avec les ressources disponibles.

3. Promouvoir la transparence et la participation citoyenne :

- Diffuser les **conseils communaux en direct** et continuer d'en assurer la bonne tenue, avec un accès numérique facilité pour les citoyens. Trouver des formules pour financer ces diffusions.
- Maintenir et renforcer les **réunions citoyennes fréquentes**, qu'elles soient thématiques ou générales, pour offrir une tribune directe aux habitants.
- Envoyer une **newsletter électronique mensuelle**, présentant les événements à venir, des articles sur les projets en cours et des témoignages d'habitants. Une section "votre voix" permettra de recueillir les retours des citoyens.

4. **Pérenniser les supports traditionnels tout en les modernisant :**

- Poursuivre la publication trimestrielle de **L'As de Pecq**, tout en proposant également sa version numérique pour élargir son accessibilité.
- Intégrer des **contenus enrichis**, tels que des reportages et portraits d'habitants, pour renforcer l'intérêt et la diversité des formats.

5. **Faciliter l'accès à l'information en temps réel :**

- Développer un **système de notifications** pour informer rapidement les habitants des événements, des urgences ou des nouvelles importantes.
- Créer des capsules vidéo explicatives pour présenter les projets communaux et répondre aux questions fréquentes des citoyens.

8. Services administratifs

Enjeux et contexte

L'administration communale est un acteur central dans la vie quotidienne des citoyens. Elle doit non seulement répondre aux attentes de proximité et d'accessibilité, mais aussi s'adapter aux évolutions technologiques et sociétales. La digitalisation des services, la simplification des démarches administratives et l'amélioration des conditions d'accueil sont autant de défis à relever pour offrir une expérience utilisateur optimale.

Lors de la précédente législature, des efforts significatifs ont été entrepris : développement du e-guichet, réorganisation des espaces, et amélioration de la gestion des interventions. **Ces avancées doivent être poursuivies et amplifiées**, avec un objectif clair : renforcer la réactivité, l'accessibilité et la satisfaction des citoyens.

Actions concrètes

1. Poursuivre la digitalisation des services communaux :

- Développer le **e-guichet**, permettant aux citoyens d'effectuer leurs démarches administratives (demandes de permis, paiements, etc.) en ligne, de manière simple et intuitive.
- Lancer une **application mobile** regroupant les informations utiles et offrant la possibilité de signaler facilement des problèmes d'entretien (voiries, éclairage, espaces verts) aux bons interlocuteurs.
- Installer un **kiosque accessible 24/7**, équipé d'une borne interactive et d'une imprimante, permettant d'obtenir en urgence certains documents administratifs en scannant sa carte d'identité.

2. Améliorer l'accueil et les infrastructures :

- Réaménager l'**espace d'accueil de l'administration communale** pour le rendre plus chaleureux et accessible, avec un guichet dédié à l'orientation et à la planification des rendez-vous.
- Installer un ascenseur pour faciliter l'accès au CPAS aux personnes à mobilité réduite.
- Mettre en place des **bornes interactives** dans les lieux stratégiques, pour guider les citoyens sur les documents nécessaires à leurs démarches et leur faire gagner du temps.

3. Renforcer la proximité et les services aux citoyens :

- Conserver la **permanence de l'état civil le samedi matin**, tout en favorisant les rendez-vous pour les autres départements, afin d'assurer une disponibilité maximale pour les citoyens.
- Organiser la **distribution à domicile des rouleaux de sacs poubelle gratuits** pour les personnes isolées de plus de 70 ans, et les proposer à chaque visite en administration.

4. Optimiser la gestion des interventions :

- Mettre en place un système numérique pour les **demandes d'intervention**, incluant un numéro de suivi et une estimation du délai de traitement.

- Investir dans des équipements modernes et établir des **partenariats avec des agriculteurs** pour le curage, le fauchage et l'écâtage, afin de garantir un entretien efficace des espaces publics.

5. **Évaluer et améliorer la qualité des services :**

- Lancer une **enquête qualité** auprès des citoyens, sous forme de questionnaires papier et en ligne, pour mesurer leur satisfaction et identifier des axes d'amélioration.
- Analyser les retours et communiquer les résultats aux citoyens, en proposant un plan d'action basé sur leurs attentes.

9. Démocratie/Transparence

Enjeux et contexte

La démocratie locale repose sur une transparence irréprochable et la possibilité d'implication des citoyens pecquois dans les processus décisionnels. Dans une société où la proximité avec les élus et l'accès à des informations claires sont de plus en plus demandés, **Pecq doit continuer à innover pour offrir une gouvernance participative et transparente.**

Lors de la précédente législature, des initiatives significatives ont été mises en place pour renforcer la participation citoyenne et améliorer la transparence et l'exemplarité politique. **Ces avancées doivent être consolidées et étendues**, avec une volonté constante de rapprocher la commune de ses habitants.

Actions concrètes

1. Renforcer la transparence et l'accès à l'information :

- Mettre à disposition des citoyens des **données claires et accessibles** sur les décisions prises, les budgets et les projets en cours, avec une possibilité de téléchargement rapide via le site web.
- Installer des **bornes interactives** dans chaque village, permettant de consulter des documents officiels (ordres du jour, procès-verbaux, délibérations) et de participer à des consultations populaires ou des sondages.
- Publier un **toutes-boîtes** détaillant les mandats, fonctions et professions cumulés par tous les conseillers (Commune et CPAS), et encourager leur publication sur le site **Cumuléo**.

2. Favoriser la participation citoyenne :

- Créer un **portail de participation** sur le site web, où les citoyens pourront soumettre des idées, poser des questions, et donner leur avis sur les projets.
- Augmenter les montants alloués au **budget participatif**, permettant aux citoyens de décider de l'utilisation d'une partie du budget communal pour des projets spécifiques.
- Mettre en place des **rencontres annuelles** en fin d'année pour faire le point sur les projets réalisés et présenter ceux prévus pour l'année suivante.

3. Instaurer des moments d'échanges informels avec les élus :

- Lancer l'initiative **"Alors on dîne ?"**, des sessions informelles où les habitants peuvent rencontrer les élus dans un cadre convivial pour poser leurs questions et discuter de leurs préoccupations.
- Organiser des **permanences itinérantes** dans les villages qui n'accueillent pas l'Administration, assurant ainsi un contact direct et régulier avec les citoyens.

4. Encourager la responsabilité des mandataires :

- Demander à chaque mandataire de publier, en début d'année, des **rapports d'activités** incluant leur taux de présence, les projets réalisés, les questions posées, et leur rémunération.
- S'engager à limiter le cumul des mandats en poursuivant les efforts pour garantir une disponibilité accrue des élus pour leurs fonctions locales.

5. **Renouveler et créer des conseils consultatifs :**

- Renouveler les **Conseils des Enfants et des Aînés**, et créer de nouveaux organes participatifs comme le **CAP (Comité des Associations Pecquoises)** ou le **CCAR (Conseil Consultatif Agri-Rural)**.

10. Culture

Enjeux et contexte

À l'heure où la culture est parfois mise à mal ou reléguée au second plan par certains décideurs, **nous réaffirmons qu'elle est une priorité essentielle**. La culture est bien plus qu'un simple loisir : elle est un moteur d'épanouissement personnel, un vecteur de lien social et un pilier de l'identité collective.

A Pecq, au travers notre Bibliothèque, le CCCA, Cultur'Pecq ou encore les différents acteurs du monde musical, la culture joue un rôle fondamental en rassemblant les générations, en valorisant les talents locaux et en offrant des opportunités d'ouverture sur le monde. **La valoriser, c'est garantir son accès à tous, en diversifiant les pratiques et en innovant constamment pour répondre aux attentes des habitants.**

Les avancées de la précédente législature doivent perdurer et se renforcer pour faire de la culture un élément central du dynamisme communal.

Actions concrètes

1. Soutenir et développer les infrastructures culturelles :

- Finaliser la rénovation de la **Salle Roger Lefebvre**, avec des améliorations techniques (acoustique, scène, balcon) pour en faire un lieu adapté aux événements culturels et cinématographiques.
- Collaborer avec la **Maison de la Culture et les Musées de Tournai**, en transformant Pecq en antenne culturelle grâce à l'utilisation de nos salles et de la Maison Multiservices.
- Créer une **Bibli'Mobile**, une bibliothèque itinérante, pour rendre la lecture accessible dans les écoles excentrées de l'entité, comme à Warcoing, Obigies et Hérinnes.

2. Favoriser la diversité et l'accessibilité de l'offre culturelle :

- Mettre en place un **agenda culturel communal**, couvrant toute l'année scolaire, pour informer les habitants des activités culturelles à venir.
- Proposer un **Pass Culture annuel** pour les jeunes Pecquois de 18 ans, leur offrant l'opportunité de découvrir avantageusement l'offre culturelle de la Wallonie picarde.
- Organiser des **projections en plein air** pendant l'été, en complément des activités du Ciné-Club.

3. Encourager la lecture et l'expression artistique :

- Lancer une **Semaine de la Lecture**, comprenant un Salon du Livre, des ateliers d'écriture, des concours littéraires et des rencontres avec des auteurs.
- Accueillir des **expositions temporaires d'artistes locaux** dans divers lieux de la commune, comme la Maison Multiservices, l'Administration, les écoles et les églises.

4. Soutenir les initiatives locales et les artistes :

- Renforcer les partenariats avec la **Bibliothèque communale, le CCCA et Cultur'Pecq**, pour enrichir l'offre culturelle et atteindre un public plus large.

- Créer des **subventions et concours** pour encourager les projets artistiques locaux, comme l'édition de livres, la création d'albums ou l'organisation d'événements.

5. **Valoriser les fêtes et traditions locales :**

- Accorder un subside annuel à la **Fête des Jeunes d'Obigies**, pour garantir sa pérennité et encourager son évolution.
- Collaborer avec les associations locales pour organiser des événements intergénérationnels, comme des festivals ou des journées thématiques.

11. Festivités

Enjeux et contexte

Lors de la précédente législature, notre premier chapitre festif a permis à de nombreuses initiatives de voir le jour ou de renaître, en apportant un souffle nouveau à l'identité de notre entité. **Marché de Noël, Garden Party, Fête de la Musique ou encore Apér'Obigeois** sont autant d'événements qui ont permis aux habitants de se rassembler et de créer une véritable appartenance à Pecq. De plus, des activités se sont développées ou ont été soutenues dans chacun des cinq villages de la commune, affirmant leur caractère unique tout en renforçant leur intégration à l'ensemble communal.

Ces événements doivent désormais perdurer, tout en cherchant, dans un esprit de bonne gestion, à générer des retours sur investissements. En parallèle, l'innovation et le soutien aux initiatives locales resteront essentiels pour continuer à dynamiser la vie culturelle et festive de Pecq.

Actions concrètes

1. Pérenniser les événements existants :

- Maintenir et renforcer les événements créés lors de la précédente législature, comme le **Marché de Noël**, la **Fête de la Musique**, la **Garden Party** et les **Apér'Obigeois**, pour qu'ils deviennent des rendez-vous incontournables et fédérateurs.
- Étendre le Marché de Noël dans l'église ou autre pour accueillir des **artistes et artisans locaux**, enrichissant ainsi l'offre et mettant en avant les talents de l'entité.
- Continuer de soutenir les événements de **La Maison de Léaucourt**, en complétant leur programmation et en mettant à disposition du matériel pour faciliter leur organisation.

2. Créer de nouveaux événements festifs :

- Tenter de lancer un événement estival au centre de Pecq, associant concerts, chalets associatifs et tournois de beach-volley ou pétanque, pour instaurer un rendez-vous estival original.
- Relancer des traditions festives comme la **Ducasse As'Pois** et la **Ducasse d'Hérinnes**, en valorisant les spécificités de chaque village et en proposant des activités variées pour toutes les générations.
- Soutenir la **relance du Stock Car**, avec une aide logistique et un subside exceptionnel pour encourager la pérennité de cet événement populaire.

3. Encourager les initiatives locales et de quartier :

- Favoriser la création de **comités de quartier** en apportant une aide financière et logistique pour organiser des **Fêtes des Voisins**, avec une condition d'achat dans les commerces locaux pour renforcer l'économie locale.
- Associer les associations et établissements Horeca locaux à l'organisation des festivités, afin de renforcer le tissu social et économique.

4. Moderniser les infrastructures festives :

- Rénover les salles communales comme la **Salle Roger Lefebvre**, avec des équipements modernes (acoustique, esthétique, cuisines), et la renommer **Salle Plaza**, tout en préservant son nom historique sur l'écriteau.

- Mettre à disposition du matériel moderne pour faciliter l'organisation des événements locaux, notamment pour les fêtes de village ou les initiatives associatives.

5. **Valoriser les talents locaux et l'identité festive de Pecq :**

- Programmer des artistes locaux pour des événements comme la **Fête de la Musique**, afin de renforcer leur visibilité et leur implication.
- Créer un **calendrier annuel des festivités**, accessible en ligne et dans le bulletin communal, pour une meilleure promotion et un rayonnement accru des événements.
- Imposer la présence du **logo communal** sur tous les supports de communication des activités soutenues logistiquement et/ou financièrement par la commune.

12. Sports & Loisirs

Enjeux et contexte

Le sport et les loisirs sont des piliers essentiels de la vie à Pecq, contribuant à la santé, au bien-être et à la cohésion sociale. Porté par des clubs historiques, certains actifs depuis plus de 50 ans, le sport à Pecq a su tisser des liens forts entre les générations et enrichir la vie communale.

Aujourd'hui, l'offre sportive continue de croître, et pour répondre aux attentes des habitants, il est indispensable de centraliser les activités et de leur offrir des infrastructures modernes et adaptées.

Mais au-delà du sport, Pecq bénéficie d'un **cadre naturel propice au tourisme, à l'écotourisme avec l'économie qui peut en découler**. Avec l'Escaut, ses sentiers, ses paysages ruraux et ses sites comme Léaucourt, notre Commune possède un potentiel unique à valoriser. **Développer des loisirs en plein air et encourager les initiatives autour du tourisme durable est une opportunité pour renforcer l'attractivité de Pecq et stimuler son économie locale.**

Grâce aux projets initiés lors de la précédente législature, comme le futur hall sportif ou les aménagements liés au Masterplan, **nous avons posé des bases solides** pour dynamiser le sport et les loisirs tout en mettant en valeur notre cadre exceptionnel. Il est maintenant temps de concrétiser ces initiatives et d'en explorer de nouvelles pour diversifier l'offre et répondre aux besoins de tous.

Actions concrètes

1. Concrétiser les projets structurants :

- Avancer sur la création du **hall sportif** à côté du Complexe Léon Velghe, pour rassembler les sports en un lieu centralisé, diversifier les disciplines et intégrer des activités de handisport.
- Aménager un **bassin d'apprentissage**, en partenariat avec le secteur privé, pour permettre aux enfants d'apprendre à nager et offrir une nouvelle activité aux adultes en dehors des horaires scolaires. Opter pour une alternative au besoin, avec des partenariats avec d'autres piscine.
- Lancer des projets issus du **Masterplan**, comme la création d'une halte gourmande aux Albronnes et la construction d'une seconde Maison de Léaucourt, pour valoriser le tourisme et l'écotourisme.

2. Encourager l'accès au sport et aux loisirs pour tous :

- Mettre en place un **Pass'Sport et Pass'Culture**, une aide forfaitaire pour les jeunes de 6 à 18 ans, leur permettant de s'affilier à un club sportif ou de participer à des activités culturelles.
- Organiser une **Journée Découverte**, où clubs, associations et organismes culturels pourront présenter leurs activités aux habitants et recruter de nouveaux membres.
- Pérenniser les **activités traditionnelles**, comme la pêche ou la bourle, en leur apportant un soutien financier et logistique pour garantir leur transmission.

3. Développer les loisirs en plein air et le tourisme durable :

- Aménager des **terrains multisports**, des parcours Vita et des aires sportives ou de jeux pour encourager la pratique libre et spontanée dans chaque village.
- Réhabiliter et sécuriser les **chemins et sentiers**, en renforçant le maillage cyclo-piéton pour favoriser les promenades, le vélo ou le tourisme équestre.

- Créer des **embarcadères** à Léaucourt et Esquelmes pour relancer le rôle du passeur d'eau et promouvoir des activités en lien avec l'Escaut, en particulier lors des festivités.
4. **Renforcer les partenariats et soutenir les associations :**
- Analyser et ajuster les **subventions des clubs et associations** pour les soutenir dans leur évolution et leurs projets.
 - Collaborer avec des partenaires comme le **CAP (Comité des Associations Pecquoises)**, le CCCA, Cultur'Pecq et les Z'Amis de Jules pour faire de la Maison Multiservices un lieu vivant et central pour les activités associatives et culturelles.
 - Soutenir activement le **Patro de Pecq**, en accompagnant ses projets et en veillant à son bon fonctionnement.
5. **Valoriser et promouvoir l'offre sportive, associative et touristique :**
- Réaliser une **brochure d'information** sur l'offre sportive, culturelle et touristique de la commune, distribuée en version papier et numérique.
 - Organiser un **Gala des Sports**, pour valoriser les performances des clubs et des sportifs locaux et renforcer leur visibilité.
 - Collaborer avec les acteurs locaux pour proposer des **événements touristiques** mettant en avant le patrimoine naturel et culturel de Pecq.
6. **Moderniser les infrastructures pour une pratique durable :**
- Adapter les infrastructures sportives et touristiques pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux seniors.
 - Intégrer des solutions écologiques dans les équipements, comme des panneaux solaires ou des systèmes de récupération d'eau de pluie, pour réduire leur impact environnemental.

13. Coupures

Enjeux et contexte

Nos coupures, bras morts de l'Escaut, constituent des espaces uniques et emblématiques de la biodiversité et du patrimoine naturel de notre Commune. **Leur préservation et leur valorisation représentent un défi majeur** pour renforcer l'attractivité touristique de Pecq, tout en respectant l'équilibre fragile de ces écosystèmes. Ces lieux, riches en faune et flore, sont également des opportunités pour développer des activités pédagogiques, associatives et de loisirs, tout en renforçant la cohésion entre nature, patrimoine et économie locale.

Les projets liés aux coupures doivent permettre une cohabitation harmonieuse entre les différents usages, allant des activités pédagogiques à la pêche, tout en répondant aux enjeux d'accessibilité, d'aménagement et de sensibilisation à l'environnement.

Actions concrètes

1. Améliorer les infrastructures et les aménagements :

- Finaliser la **boucle de Léaucourt**, en concertation avec les agriculteurs, pour permettre un accès fluide et toutes saisons aux PMR, poussettes et trottinettes.
- Rénover et étendre les **quais de pêche**, en collaboration avec les pêcheurs et le SPW, tout en formalisant les accès aux coupures et en aménageant un parking aux abords des Albronnnes.
- Créer des **zones aménagées pour le repos et la détente**, favorisant des moments de convivialité et de pause en pleine nature.

2. Développer l'attractivité touristique et pédagogique :

- **Construire une seconde Maison de Léaucourt**, avec des matériaux écologiques, pour accueillir des activités pédagogiques, associatives et Horeca.
- Obtenir des fonds européens pour une **passerelle cyclo-piétonne**, reliant les zones Natura 2000 de Léaucourt et Esquelmes, et renforçant l'attractivité touristique et environnementale.
- Créer des **jardins sensoriels et espaces éducatifs**, inspirés du Zwin, pour sensibiliser les visiteurs à la biodiversité et aux pratiques durables.

3. Valoriser la biodiversité et les espaces naturels :

- Installer des **nichoirs, mâts à cigogne, observatoires et panneaux explicatifs** sur la faune locale, pour permettre l'observation des oiseaux et autres animaux tout en respectant leur tranquillité.
- Lancer des programmes de sensibilisation sur la biodiversité à destination des visiteurs, des écoles et des associations.

4. Stimuler les activités économiques et associatives :

- Permettre la création d'un espace **HoReCa sur pieux** aux Albronnnes, pour exploiter pleinement le potentiel des lieux et accueillir des activités événementielles et touristiques.
- Créer des **cabines de co-working naturelles**, équipées de Wi-Fi et d'éclairage naturel, pour offrir des espaces de travail temporaires dans un cadre unique.
- Accroître la **subvention à Léaucourt**, la portant de 35.000 à 50.000 €, en lien avec un plan d'actions défini conjointement.

5. **Promouvoir les loisirs actifs :**

- Aménager un **parcours santé** le long des coupures, combinant modules d'échauffement, exercices de renforcement musculaire et cardio, avec des panneaux explicatifs pour guider les utilisateurs.
- Organiser des événements nature, comme des balades guidées, des ateliers pédagogiques ou des activités sportives en plein air, pour animer les coupures tout en respectant leur environnement.

14. Enfance (0 à 3 ans)

Enjeux et contexte

La petite enfance est une période cruciale pour le développement de chaque enfant. **Avec la construction imminente de la crèche communale, Pecq s'apprête à franchir un cap historique**, en offrant un service attendu depuis longtemps par les familles. Ce projet sera une étape clé dans l'histoire de notre Commune, apportant une **plus-value significative** non seulement pour les habitants actuels, mais aussi pour attirer de nouvelles familles dans notre entité.

En complément de cette avancée majeure, il est essentiel de diversifier les services dédiés aux 0 à 3 ans, en soutenant les familles, en proposant des activités d'éveil adaptées et en valorisant les structures et acteurs existants. **Créer un environnement bienveillant et stimulant pour les tout-petits, tout en soutenant les parents, est une priorité absolue pour renforcer l'attractivité et la qualité de vie dans notre Commune.**

Actions concrètes

1. Mise en route et développement de la crèche communale :

- Suivre la **construction de la crèche de 21 places**, en veillant à l'intégration d'espaces sensoriels, d'un jardin des sens et d'observatoires pour éveiller les enfants à la nature.
- Définir une **approche éducative inspirante**, centrée sur le bien-être et l'épanouissement des enfants, tout en constituant une équipe dynamique et qualifiée pour orchestrer le tout.

2. Encourager l'éveil et le développement des tout-petits :

- **Créer de nouvelles aires de jeux**, spécialement conçues pour les tout-petits, avec des équipements sécurisés et des zones ombragées.
- Poursuivre la diversification des **ateliers d'éveil** : sensoriels, moteurs, musique, danse, jardinage et activités culturelles ou artistiques.
- Mettre en place un **coin lecture extérieur**, en partenariat avec la Bibliothèque, avec des bancs et des livres en accès libre pour inciter à la lecture dès le plus jeune âge.

3. Soutenir et accompagner les familles :

- Offrir une enveloppe "Le Bon Becs" à chaque naissance, comprenant :
 - **3 ans de locations gratuites** à la bibliothèque,
 - Une **prime environnementale** pour l'achat de couches lavables,
 - Un **chèque à utiliser dans une ferme locale**,
 - Une **réduction pour des cours de natation**.
- Mettre en place des **groupes de soutien pour les parents**, notamment pour les jeunes mamans et papas, afin de briser l'isolement et de partager conseils et expériences.
- Conserver une **antenne de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)**, pour offrir conseils et ressources, et l'intégrer dans la cérémonie de bienvenue pour les nouveaux-nés.

4. **Faciliter les démarches et renforcer les services :**

- Créer un **Guide de la Petite Enfance**, regroupant toutes les informations sur les services disponibles : crèche, accueillantes, ateliers, consultations ONE.
- Soutenir les **accueillantes d'enfants** avec un kit de démarrage (livres, jeux, matériel pédagogique, rouleaux de sacs poubelles ou accès PAV).

5. **Favoriser l'écoresponsabilité et les échanges :**

- Continuer la cérémonie "**Une naissance, un arbre**", permettant aux familles de planter un arbre pour célébrer l'arrivée de leur enfant.
- Organiser des **bourses de puériculture**, pour faciliter l'échange ou la vente de vêtements, jouets et matériel pour enfants à moindre coût.

6. **Garantir des services adaptés et accessibles :**

- Maintenir un **accueil bienveillant et inclusif**, en adaptant les infrastructures pour les enfants à besoins spécifiques et en formant le personnel aux dernières pratiques pédagogiques.

15. Enfance (3 à 12 ans)

Enjeux et contexte

L'enfance, entre 3 et 12 ans, est une période essentielle de découverte, d'apprentissage et d'épanouissement. Les enfants de cet âge ont besoin d'activités variées et stimulantes pour explorer leurs talents, développer leurs compétences et grandir dans un environnement enrichissant et inclusif. **À Pecq, nous avons à cœur de leur offrir une large palette d'options sportives, culturelles et éducatives, tout en valorisant les infrastructures et partenariats existants.**

Par ailleurs, il est primordial de les accompagner dans une société en pleine mutation technologique et environnementale, en alliant traditions et innovations. **Créer des espaces dédiés, renforcer l'accès aux activités éducatives et sportives, et stimuler leur créativité sont autant de leviers pour faire de Pecq un terreau fertile à leur développement.**

Actions concrètes

1. Créer des infrastructures adaptées et accessibles :

- Installer un **agoraspace** (terrain multi-activités extérieur) dans les cités d'Hérinnes et de Pecq, pour offrir un espace sécurisé et convivial aux enfants.
- Développer un **jardin intelligent**, alliant nature et technologie, avec des capteurs connectés permettant aux enfants de suivre la croissance des plantes, l'irrigation et l'humidité via un tableau de bord éducatif.

2. Encourager l'accès aux activités culturelles et sportives :

- Mettre en place le **Pass'Sport et Pass'Culture**, une aide forfaitaire pour financer l'affiliation à un club sportif ou un abonnement culturel, pour tous les enfants de 6 à 18 ans.
- Organiser un **weekend "Place aux Sports"**, où les enfants pourront découvrir et essayer différents sports en collaboration avec les clubs locaux et des intervenants spécialisés.
- Rendre le **prêt de livres gratuit pour les moins de 18 ans**, afin de rendre la lecture accessible et d'éloigner les enfants des écrans.

3. Favoriser l'éveil artistique et créatif :

- Organiser un **Festival des Arts**, en partenariat avec les écoles et l'ATL, permettant aux enfants de présenter leurs talents en musique, théâtre, peinture, danse, etc. Le festival inclurait une exposition publique et un spectacle.
- Développer des **partenariats avec des organismes culturels et éducatifs** (Conservatoire de Tournai, CREL, associations locales) pour diversifier l'offre de stages et d'activités pour les enfants.

4. Renforcer les liens éducatifs et sociaux :

- Créer un **programme Buddy Reading**, où les enfants plus âgés lisent avec les plus jeunes pour encourager la lecture et améliorer les compétences en littératie.
- Étendre le **Conseil des Enfants** à tous les jeunes de l'entité, y compris ceux qui ne sont pas scolarisés à Pecq, et organiser deux rencontres annuelles avec le Collège communal pour partager leurs idées et projets.

5. Proposer des expériences ludiques et innovantes :

- Organiser des **chasses au trésor numériques**, basées sur des énigmes ou la découverte de la nature, où les enfants utilisent des outils technologiques pour résoudre des missions.
- Créer un **Guide des activités pour les 3-12 ans**, répertoriant les événements, clubs, stages et ateliers disponibles dans la commune, accompagné d'un calendrier annuel des activités.

16. Enseignement

Enjeux et contexte

L'éducation est un pilier fondamental du développement de chaque enfant, quel que soit le réseau dans lequel il est scolarisé. **À Pecq, nous croyons fermement qu'un enfant est un enfant**, et que tous méritent de bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage possibles. Bien qu'il soit parfois complexe d'offrir un soutien identique aux écoles libres et aux écoles communales, nous avons à cœur de tendre vers une **plus grande équité** et de garantir un accompagnement là où il est nécessaire, chaque fois que cela est possible.

Dans un contexte où les besoins éducatifs évoluent rapidement, **nous devons continuer à moderniser nos infrastructures, renforcer l'accès à la culture et aux langues, et soutenir les familles**. Nos projets, qu'ils soient structurants comme l'extension de l'école de Pecq ou novateurs comme le vélibus, visent à offrir un cadre scolaire adapté et inclusif pour tous les élèves.

Actions concrètes

1. Moderniser les infrastructures scolaires :

- Finaliser l'**extension de l'école communale de Pecq**, en équipant la nouvelle aile, rénovant la cour de récréation et installant une signalisation claire.
- Aménager le terrain à l'arrière de l'**école de Warcoing**, pour développer un potager éducatif, un jardin sensoriel, des espaces d'observation et de médiation.
- Octroyer un **subside exceptionnel** à l'école Sainte Aldegonde d'Hérinnes, pour lui permettre de remplacer un bâtiment vétuste et dangereux par une infrastructure moderne et sécurisée.

2. Renforcer la mobilité et l'accessibilité :

- **Acquérir un bus communal**, pour pallier les soucis de mobilité et faciliter les déplacements des élèves, en collaborant avec des chauffeurs retraités volontaires.
- Mettre en place un ou plusieurs **véli'bus**, pour offrir un mode de transport ludique, écologique et sportif aux élèves.
- Poursuivre la **sécurisation des abords des écoles**, avec la création de zones cyclables, d'arrêts-minute et l'installation de dispositifs de signalisation.

3. Stimuler l'accès à la culture et à l'art :

- Organiser des **ateliers d'éveil artistique**, en partenariat avec des artistes locaux et des institutions culturelles, pour encourager la créativité des élèves.
- Aménager une **bibliothèque mobile (Bibli'Mobile)**, pour permettre aux écoles excentrées de bénéficier d'un accès régulier aux livres et à la lecture.
- Développer des projets innovants comme des **expositions ambulantes**, valorisant les œuvres issues de collections locales, comme celles de Jules Jooris.

4. Favoriser un enseignement durable et innovant :

- Maintenir la gratuité d'un repas par semaine dans toutes les écoles de l'entité, tout en visant la **labellisation "Green Deal Cantines Durables"**.
- Soutenir des **initiatives pédagogiques environnementales**, comme les potagers éducatifs ou les jardins intelligents équipés de capteurs pour sensibiliser les élèves aux enjeux écologiques.

- Renforcer l'**apprentissage des langues**, en offrant une seconde langue à tous les élèves, qu'ils soient ou non en immersion.

5. **Encourager les initiatives sportives et ludiques :**

- Faciliter l'accès à un **bassin d'apprentissage**, en soutenant un projet de piscine géré par un promoteur privé, afin de garantir que tous les enfants de l'entité apprennent à nager.
- Organiser des journées thématiques comme un **weekend "Place aux Sports"**, en partenariat avec les clubs locaux, pour diversifier l'offre sportive.

6. **Accompagner les élèves et les familles :**

- Créer un **guide des activités scolaires et extrascolaires**, regroupant toutes les informations utiles sur les clubs, ateliers, stages et événements disponibles dans la commune.
- Mettre en place des programmes pédagogiques novateurs, combinant **technologie et apprentissage**, pour mieux préparer les élèves aux défis de demain.

17. Accueil extrascolaire

Enjeux et contexte

L'accueil extrascolaire est un **véritable levier pour le bien-être des enfants et le soutien aux familles**. Il constitue une réponse directe aux besoins de concilier vie professionnelle et familiale, tout en offrant aux enfants un cadre structurant et épanouissant. À Pecq, **l'Accueil Temps Libre (ATL) a connu un essor remarquable**, avec une fréquentation multipliée par trois durant la précédente législature. Cet engouement traduit l'importance croissante de ces espaces pour les familles de notre Commune.

Cependant, ce succès engendre aussi des défis : **adapter les infrastructures, renforcer les moyens logistiques et diversifier les activités** pour répondre aux attentes et à la diversité des profils des enfants. Il est essentiel de continuer à innover en proposant des activités éducatives, culturelles et intergénérationnelles, tout en assurant une organisation fluide et un cadre sécurisé.

Actions concrètes

1. Moderniser et adapter les infrastructures :

- **Aménager et, si nécessaire, étendre l'ATL** situé Rue de la Croix Rouge, pour accueillir confortablement un nombre croissant d'enfants.
- Créer une **boucle autour du Centre Alphonse Rivière**, facilitant l'accès à l'ATL via la nouvelle entrée, et exploiter le grand parking situé à l'arrière de l'Administration pour simplifier la mobilité des familles.

2. Renforcer les moyens logistiques :

- **Acquérir un nouveau véhicule** pour assurer les trajets entre les écoles et l'ATL/Pecq Accueil, garantissant un transport sécurisé et adapté.
- Mettre à disposition des **locaux dormants**, comme les écoles durant les vacances scolaires, pour organiser des stages et répondre à une demande diversifiée couvrant tous les âges.

3. Développer l'offre d'activités extrascolaires :

- **Organiser des stages et ateliers scientifiques**, en partenariat avec des professeurs, pour initier les enfants aux sciences à travers des expériences simples et amusantes.
- Créer un **jardin partagé** à proximité des cités d'Hérinnes, Pecq et Warcoing, où les jeunes et les seniors collaboreraient pour cultiver, échanger et apprendre ensemble.
- **Renouveler le Conseil communal des enfants**, en leur permettant d'initier des projets comme un mur d'expression évolutif et des activités extrascolaires adaptées à leurs envies.
- Maintenir et diversifier les **ateliers de la Bibliothèque**, avec un accent particulier sur les activités numériques : coding, animations 3D et jeux vidéo éducatifs.

4. Faciliter la communication et la coordination :

- Créer un **folder trimestriel**, répertoriant toutes les activités sportives, culturelles et extrascolaires disponibles, et le distribuer dans chaque cartable en début de trimestre.

- **Renforcer la collaboration entre les écoles et l'ATL**, en organisant des réunions mensuelles avec les directions, les mandataires et les agents responsables de l'enseignement, de la petite enfance et de l'ATL.

5. **Favoriser l'éveil culturel et les loisirs éducatifs :**

- **Organiser des excursions** sur des thématiques variées (culture, nature, sport), en tenant compte des intérêts des enfants via des sondages et ateliers participatifs. Proposer des tarifs préférentiels pour les enfants de l'entité.
- Développer un **programme d'activités culturelles et artistiques**, en partenariat avec des organismes locaux, pour diversifier les loisirs disponibles pour les enfants.

18. Adolescents

Enjeux et contexte

L'adolescence est une période de transition clé, marquée par des découvertes, des défis, et une recherche d'identité. Pour accompagner au mieux les jeunes de 12 à 18 ans, il est essentiel de leur offrir des espaces et des opportunités qui encouragent leur épanouissement personnel, leur intégration dans la vie communale et leur développement en tant que citoyens actifs et engagés.

À Pecq, nous souhaitons faire des adolescents des acteurs à part entière de leur commune, en leur donnant les moyens de s'exprimer, de participer à des projets locaux et de développer des compétences utiles pour leur avenir. En investissant dans des infrastructures adaptées, des activités participatives et des initiatives innovantes, nous visons à renforcer le lien entre les jeunes et leur territoire tout en les préparant aux réalités de demain.

Actions concrètes

1. Favoriser l'implication des adolescents dans la vie communale :

- Créer un **Conseil Communal des Jeunes (12-18 ans)**, en complément du Conseil des Enfants, pour les rendre proactifs dans les décisions et projets qui les concernent, avec le soutien de l'Administration.
- Organiser un **concours annuel d'idées innovantes**, où les jeunes peuvent proposer des projets pour améliorer leur commune. Le meilleur projet recevra un budget pour sa réalisation.
- Impliquer les adolescents dans des **projets participatifs**, tels que la rénovation d'espaces publics, la création d'œuvres de street art ou l'organisation de fêtes de quartier.

2. Encourager l'autonomie et la découverte de soi :

- Proposer des journées **"Place aux Ados"**, permettant aux jeunes de découvrir différents métiers au sein de la commune, en rencontrant des professionnels locaux.
- Organiser des **séances de sensibilisation au numérique**, sur des sujets tels que l'utilisation responsable des réseaux sociaux, la cybersécurité et les risques d'addiction aux écrans ou aux jeux vidéo.
- Développer une **application mobile** pour tisser des liens entre la commune et la jeunesse, en partageant les actualités locales et en intégrant des fonctionnalités interactives adaptées à leurs centres d'intérêt.

3. Créer des espaces dédiés à la jeunesse :

- Mettre en place une **Maison de Jeunes**, ouverte après l'école et durant les vacances, avec un programme varié : activités sportives, culturelles, ateliers de confiance en soi et de développement personnel.
- Investir dans des **city stades** et autres modules sportifs dans les villages d'Hérinnes, Pecq et Obigies, pour offrir des lieux de rencontre et de loisirs aux adolescents.

4. Soutenir leur apprentissage et leur insertion professionnelle :

- Proposer des **jobs étudiants**, via des initiatives comme Été Solidaire, au Home Général Lemaire ou en partenariat avec des entreprises locales, pour les jeunes dès 15 ans.

- Accompagner les jeunes dans l'obtention de leur **permis de conduire**, en offrant des formations pour le permis théorique et en remboursant le coût de la formation en cas de réussite du premier coup.

5. **Encourager les échanges culturels et la citoyenneté :**

- Impliquer les jeunes dans des **programmes de jumelage**, comme avec Manéglise, pour leur permettre de découvrir d'autres cultures tout en représentant fièrement leur commune.
- Organiser des **activités culturelles et sportives**, adaptées à leurs envies et besoins, pour favoriser leur épanouissement et leur ouverture au monde.

19. Jeunes adultes

Enjeux et contexte

L'entrée dans l'âge adulte est une période charnière, souvent marquée par des premières responsabilités, des choix de carrière, et une recherche d'indépendance. **À Pecq, nous souhaitons accompagner les jeunes adultes dans cette transition**, en leur offrant des opportunités concrètes pour étudier, se loger, travailler et fonder une famille.

Les défis actuels, notamment l'accès au logement, le coût croissant des études supérieures, et la complexité du marché du travail, nécessitent une action proactive. **Nous aspirons à créer un environnement où les jeunes adultes peuvent s'épanouir pleinement**, en leur offrant des soutiens personnalisés, des espaces d'échange et des solutions adaptées à leurs besoins.

Actions concrètes

1. Soutenir les études et la formation :

- Instaurer un **prêt d'études** pour les jeunes de l'entité poursuivant des études supérieures. Le montant annuel du prêt sera ajusté en fonction des revenus familiaux et du nombre de personnes à charge.
- Octroyer, sous conditions, une **bourse complémentaire** pour soutenir les jeunes en études supérieures.

2. Faciliter l'accès au logement :

- Créer des **logements tremplins**, à loyers modérés, pour les jeunes ménages. Une partie des loyers pourra être restituée si les jeunes locataires achètent ou construisent un logement dans la commune.
- Proposer des **logements communautaires**, permettant aux jeunes de vivre dans un cadre coopératif, avec des loyers inférieurs à ceux du marché.

3. Encourager l'autonomie et l'entrepreneuriat :

- Mettre en place un **espace de co-working** dans la future Maison Multiservices de Warcoing, offrant des installations modernes pour le travail collaboratif et l'entrepreneuriat.
- Créer un **Bureau de l'Emploi**, près de la Bibliothèque, où les jeunes pourront bénéficier de conseils et de coaching en alternance avec des représentants du Forem, de MireWapi, de l'ALE, du CPAS et des entreprises locales.

4. Accompagner les jeunes parents :

- Mettre en place des espaces de rencontre pour les **jeunes parents**, favorisant les échanges et le soutien mutuel. Proposer des services d'accompagnement psychologique pour les aider à faire face aux défis de la parentalité.
- Offrir un **accès prioritaire à la crèche communale** pour les jeunes parents de l'entité, dès son ouverture en septembre 2026.
- Prolonger l'initiative **Le Bon BECS**, incluant des aides ciblées pour les jeunes familles : bibliothèque gratuite, prime pour couches lavables, chèque pour produits locaux et réduction sur des cours de natation.

5. Renforcer la mobilité et les aides pratiques :

- Lancer une offre de **voitures partagées**, avec 10 trajets gratuits pour les jeunes de 18-24 ans ayant obtenu leur permis de conduire.

- Offrir un **audit gratuit** pour accompagner les jeunes dans la rénovation de leur logement : aides administratives, techniques et financières pour accéder aux primes et effectuer les travaux.

6. **Promouvoir l'innovation et la participation :**

- Organiser un **concours annuel d'idées**, permettant aux jeunes de proposer des projets innovants pour la commune, avec un budget dédié à la réalisation des meilleures idées.
- Impliquer les jeunes dans des **projets de jumelage**, pour favoriser les échanges culturels avec des communes partenaires, comme Manéglise.

20. Aînés

Enjeux et contexte

Avec plus d'un millier de personnes âgées de plus de 65 ans, Pecq regorge d'une richesse humaine inestimable : **85 millénaires d'histoires, d'expériences et de savoirs** qui enrichissent notre entité. Pendant longtemps, cette population, pourtant si précieuse, était mise en retrait, sans véritable espace pour s'exprimer ou contribuer activement à la vie communale.

Au cours de la dernière législature, un tournant a été amorcé : **le Conseil des Aînés a vu le jour**, ouvrant la voie à une dynamique inédite. Animations intergénérationnelles, marches, conférences ou encore après-midi ludiques ont permis à nos aînés de se réapproprier l'espace communal. Ce succès montre l'importance de poursuivre et d'amplifier ces initiatives pour faire de Pecq un lieu où nos aînés se sentent inclus, respectés et soutenus.

Aujourd'hui, les défis restent nombreux : **lutter contre l'isolement, promouvoir le bien-être, renforcer les services à domicile et créer des infrastructures adaptées**. Nous devons continuer à valoriser le rôle des seniors dans notre communauté tout en leur offrant un cadre de vie sécurisé et épanouissant.

Actions concrètes

1. Développer les services de proximité et d'accompagnement :

- **Services à la personne** : Proposer, via l'ALE, le Service Citoyen et d'autres partenariats, des aides en jardinage, bricolage, soutien administratif, évacuation des encombrants, et accompagnement dans les tâches quotidiennes.
- **Transport à la demande** : Mettre en place un service de taxi social et des tarifs réduits pour leurs déplacements. Organiser des trajets groupés vers des destinations communes, favorisant les interactions sociales.

2. Renforcer l'accessibilité et le logement adapté :

- **Accessibilité universelle** : Améliorer les bâtiments publics, transports en commun et espaces extérieurs pour les personnes à mobilité réduite (PMR), notamment avec l'installation d'un ascenseur à l'Administration, la rénovation des trottoirs et l'aménagement des quais TEC.
- **Habitat adapté** : Développer des logements novateurs et adaptés aux personnes âgées, comme le co-housing, l'habitat groupé ou les micro-maisons, notamment sur les terrains cédés par le CPAS aux Heures Claires.

3. Encourager les liens sociaux et l'inclusion :

- **Renouveler le CCCA** : Poursuivre la dynamique engagée en début de législature en soutenant des activités variées : marches, concerts, expositions, conférences, sports doux, animations intergénérationnelles, etc.
- **Repas partagés** : En partenariat avec Le Biez et Rosa Rosalie, organiser des repas communautaires réguliers pour créer des moments de convivialité.
- **Lutte contre l'isolement** : Mettre en place des visites régulières par des bénévoles ou des professionnels, en collaboration avec le CPAS et le Plan de Cohésion Sociale (PCS).

4. Promouvoir la santé et le bien-être :

- **Télémédecine** : Développer des services de télémédecine pour permettre aux seniors de consulter à domicile, notamment en période de post-hospitalisation ou de revalidation.
- **Prévention et santé** : Organiser des campagnes de prévention sur la nutrition, les chutes, les maladies chroniques et la vaccination, en collaboration avec les médecins et hôpitaux locaux.
- **Compléter l'offre de santé** : Enrichir notre Dispensaire en y accueillant des ergothérapeutes, kinés, diététiciens ou pédicures de l'entité, et soutenir la création d'une Maison médicale.

5. **Faciliter l'adoption des nouvelles technologies :**

- **Formations au numérique** : Continuer d'organiser des ateliers pour aider les seniors à maîtriser les nouvelles technologies, à rester connectés avec leurs proches et à utiliser des outils pratiques pour leur quotidien.

21. Logement

Enjeux et contexte

L'accès au logement reste un défi majeur pour notre Commune. À Pecq, les enjeux de salubrité, de diversification de l'habitat et de lutte contre les logements inoccupés s'imposent avec force. Ces dernières années, nous avons franchi des étapes importantes en rénovant des logements communaux, en créant des logements d'urgence et en luttant contre des situations de précarité. Ces actions ont été soutenues par une stratégie proactive pour réhabiliter des bâtiments inoccupés, éliminer des chancres et offrir des solutions novatrices, comme l'introduction des *Tiny Houses*.

Cependant, le défi est loin d'être achevé. **À l'heure où l'urbanisation menace les identités rurales, nous devons préserver notre caractère tout en répondant aux besoins croissants en logement.** Cela implique une densification réfléchie, respectueuse de notre patrimoine et en phase avec les besoins des citoyens. Plus qu'un simple toit, le logement doit devenir un espace adapté, inclusif et durable.

Actions concrètes

1. **Préserver notre identité rurale tout en répondant aux besoins en logement :**
 - Respecter le **Schéma de Développement Territorial (SDT)** et veiller à densifier uniquement dans des zones adaptées, sans générer de coûts excessifs liés à la mobilité.
 - Développer des projets d'**habitat léger**, en proposant des terrains ou des aides, tout en veillant à leur bonne intégration dans le paysage.
2. **Lutter contre les logements inoccupés et les chancres :**
 - Réaliser un **inventaire des logements inoccupés** grâce aux données d'ORES et de la SWDE, imposer une taxation dissuasive et travailler à leur réhabilitation.
 - Mobiliser des partenaires privés pour éliminer les bâtiments en décrépitude, à l'image du projet mené sur le site des anciens Établissements Glorieux.
3. **Favoriser des solutions innovantes et abordables :**
 - Soutenir la création de logements via un **Community Land Trust** : la commune conserve la propriété des terrains pour garantir des logements à coût abordable sur le long terme.
 - Créer des logements communautaires ou novateurs, comme des **habitats partagés**, où jeunes et seniors pourraient cohabiter en s'apportant une aide mutuelle.
4. **Soutenir les citoyens dans leurs projets d'habitat :**
 - Proposer des **audits énergétiques gratuits** et un accompagnement complet pour aider les citoyens à améliorer la performance énergétique de leurs logements, jusqu'à la réalisation des travaux.
 - Organiser des **achats groupés** pour réduire les coûts (mazout, pellets, électricité, téléphonie, panneaux photovoltaïques, etc.).
5. **Développer et diversifier l'offre de logements communaux :**
 - Créer un nouveau **logement d'urgence** et proposer un logement de transit pour répondre aux situations imprévues.

- Acquérir des logements dans le cadre de nouveaux lotissements pour garantir une offre publique accessible aux citoyens.

6. **Renforcer la communication et l'accompagnement :**

- Lancer des campagnes d'information sur les **droits des locataires**, les aides communales et régionales, ainsi que les dispositifs locaux d'accompagnement pour accéder à un logement.

22. Maison de repos & Résidence-Services

Enjeux et contexte

Les maisons de repos et les résidences-services jouent un rôle central dans notre société, en tant qu'espaces dédiés au bien-être, à l'accompagnement et à la dignité des aînés. Elles ne sont pas de simples lieux de résidence, mais bien des environnements de vie, des lieux de lien social et des pôles de soin.

Ces établissements, bien plus que des lieux d'hébergement, incarnent une mission de proximité et de solidarité. Les actions prévues visent à renforcer leur rôle comme piliers du lien intergénérationnel et à garantir un cadre de vie respectueux et digne pour nos aînés.

Ces institutions ont traversé des défis complexes lors de la précédente législature : difficultés managériales, contexte sanitaire tendu, et nécessité de redéfinir des pratiques et processus, souvent imparfaits, pour tendre vers une meilleure organisation. Malgré cela, **des progrès significatifs ont été réalisés.**

Le Home Général Lemaire a vu émerger des avancées marquantes telles que la mise en place de la PMI (Prise en charge des Meilleures Initiatives), l'application des principes d'humanité et une professionnalisation accrue des équipes. **La restructuration de la cuisine**, autrefois source de difficultés, a permis de recentrer les activités sur la qualité des repas et le bien-être des résidents.

Quant à la Résidence-Services, malgré un contexte sanitaire peu favorable, elle a su trouver son rythme grâce à **des innovations constantes**, en enrichissant son offre de services pour répondre aux attentes de ses occupants. Cependant, **le travail n'est pas terminé**, et l'avenir de ces deux structures est au cœur des priorités, tel que détaillé dans la Déclaration de politique sociale de notre CPAS. Nous reprenons néanmoins quelques idées ici, également.

Actions concrètes

1. **Rénovation et mise en conformité :**

- Rénover complètement le Home Général Lemaire, en le mettant aux normes avec une **connexion directe à la Résidence-Services.**
- Installer des **ascenseurs modernes** pour desservir tous les étages et garantir une accessibilité optimale.

2. **Développement digital :**

- Développer une **solution digitale centralisée** pour connecter efficacement pensionnaires, familles, personnel soignant et direction, favorisant ainsi une communication fluide et un suivi personnalisé.

3. **Dynamique sociale et activités :**

- Relancer les **ateliers culinaires**, véritables moments de partage et de plaisir, pour rompre avec la routine et stimuler les résidents.
- Créer un **bar des résidents**, espace convivial pour les échanges sociaux avec les familles et les autres pensionnaires.
- Mettre en place des **activités communautaires** en partenariat avec le CCCA, les écoles et la future crèche : projections, conférences, événements intergénérationnels.

4. **Formation et bien-être du personnel et des résidents :**

- Former l'ensemble du personnel aux pratiques de l'**humanité**, pour garantir un accompagnement fondé sur le respect, la dignité et les besoins des résidents.
- Offrir un **accompagnement psychologique** et des groupes de parole pour les résidents qui en ressentent le besoin.

5. **Espaces thérapeutiques et activités physiques :**

- Créer un **jardin thérapeutique** permettant aux résidents de participer à des activités de jardinage, stimulant leur bien-être physique et mental.
- Proposer des séances de **sport doux**, des sorties culturelles ou de loisirs, et des repas de famille organisés dans un cadre chaleureux.

6. **Bien-être et innovation :**

- Continuer à développer des **services innovants**, comme des cours d'informatique, des appels vidéo assistés, ou encore des excursions régulières.

23. Santé

Enjeux et contexte

La santé est une priorité universelle et un élément clé pour garantir une qualité de vie durable. À Pecq, le défi principal réside dans **la nécessité de rapprocher autant que possible les services de santé des citoyens**. C'est cette vision qui nous a conduit à créer un **dispensaire au sein de notre Résidence-Services à Hérinnes**, illustrant notre engagement en faveur de solutions de proximité.

Dans un contexte marqué par la diminution du nombre de médecins généralistes et l'évolution constante des besoins en matière de soins, notre Commune doit innover, construire des partenariats solides et continuer de développer des initiatives locales. La santé, c'est aussi une approche globale qui combine prévention, éducation, et soutien à domicile pour répondre aux attentes de toutes les générations.

Actions concrètes

1. Renforcer l'offre de soins locaux :

- **Développer le Dispensaire** d'Hérinnes en accueillant davantage de prestataires tels que des ergothérapeutes, kinés, diététiciens ou pédicures.
- Élaborer un **guide du nouvel habitant** listant tous les professionnels de santé actifs dans l'entité, ainsi que les ressources médicales et sociales disponibles.

2. Faciliter l'accès aux soins :

- Mettre en place un **taxi social** pour aider les personnes âgées ou à mobilité réduite à se rendre à leurs rendez-vous médicaux.
- Organiser des **dépistages gratuits** et des consultations santé dans des lieux accessibles comme l'Administration ou la Maison du Village.

3. Prévention et sensibilisation :

- Intensifier les **campagnes de prévention** sur des thématiques comme Octobre Rose, Movember, Télémie, ou encore les maladies chroniques.
- Collaborer avec le CHwapi pour proposer un programme de **conférences santé** sur des sujets tels que la nutrition, les addictions ou la santé mentale.

4. Promouvoir l'activité physique pour la santé :

- Lancer un programme de **"Green Prescriptions"** où les médecins encourageraient la pratique d'activités physiques comme traitement complémentaire.
- Créer un **parcours Vita**, avec des stations d'exercices et des panneaux éducatifs sur les bienfaits de l'activité physique.

5. Maintien à domicile et soins personnalisés :

- Renforcer la communication sur les **services de soins infirmiers à domicile** pour permettre aux personnes âgées ou en situation de handicap de rester chez elles le plus longtemps possible.
- Accompagner les initiatives qui favorisent l'autonomie et la dignité des patients à domicile.

6. **Former et équiper pour des gestes qui sauvent :**

- Organiser des **formations en secourisme**, incluant l'utilisation des défibrillateurs externes automatisés (DEA), pour les citoyens, les enfants et le personnel communal.

7. **Une alimentation saine et locale :**

- Poursuivre les efforts en faveur des **cantines durables**, avec des plats issus de circuits courts et respectant les principes d'une alimentation équilibrée.

24. Cohésion sociale

Enjeux et contexte

Au cours des six dernières années, le Plan de Cohésion Sociale (PCS) a insufflé une **dynamique sans précédent** dans notre Commune. Il a permis de mettre en œuvre **de nombreuses actions essentielles** : favoriser l'émancipation, accompagner ceux qui traversent des difficultés, offrir des coups de pouce précieux, et surtout, **renforcer les liens sociaux** au sein de notre entité. Cette dynamique a été un levier puissant pour créer un **vivre-ensemble harmonieux**, en s'adaptant aux besoins et aux réalités de nos habitants.

Cependant, **la cohésion sociale dépasse largement le cadre du PCS**. Elle s'incarne dans nos écoles, notre bibliothèque, l'ATL, le CPAS, mais aussi dans les soutiens que nous apportons aux initiatives citoyennes, aux rencontres intergénérationnelles et aux projets de quartier. Elle prend vie dans les espaces publics, les lieux de rassemblement, et même à travers les petites démarches individuelles ou collectives qui ont un impact social.

Notre priorité pour les années à venir est de **préserver cette énergie**, tout en élargissant sans cesse l'éventail des actions proposées. **Les rencontres, les échanges, et les projets communautaires** doivent continuer à tisser des liens solides entre les habitants de nos cinq villages. Il s'agit de donner à chacun les outils pour s'épanouir au sein de notre Commune, tout en construisant une communauté inclusive et solidaire.

Actions concrètes

1. **Créer et soutenir des comités de quartier :**
 - Favoriser la création de comités locaux en apportant une aide financière (500 € à dépenser dans les commerces locaux) et logistique pour organiser des événements tels que **les Fêtes des Voisins**.
2. **Renforcer les espaces de rencontres et d'échanges :**
 - Finaliser la **Maison Multiservices de Warcoing**, avec des espaces modulables pour accueillir des ateliers, des réunions et des événements communautaires.
 - Poursuivre l'aménagement de **lieux intergénérationnels** mêlant terrains sportifs, jeux pour enfants, espaces de fitness en plein air et mobilier de pique-nique.
3. **Accroître les opportunités de participation citoyenne :**
 - Augmenter l'enveloppe du **budget participatif**, permettant aux grappes de voisins ou comités de quartier de concrétiser leurs idées pour améliorer leur cadre de vie.
 - Organiser des **projets participatifs intergénérationnels**, tels que des jardins partagés ou des ateliers éducatifs et culturels.
4. **Valoriser la culture locale et les échanges interpersonnels :**
 - Relancer le **Groupeement d'Achats Solidaires (GAS)** pour valoriser les producteurs locaux et encourager le lien social.
 - Soutenir des projets comme le **mentorat**, le **tutorat** ou encore un **projet épistolaire** entre écoles et maisons de repos, favorisant les échanges et les rencontres.

5. **Dynamiser les événements communautaires :**

- Organiser un weekend **d'intervillages** mêlant épreuves sportives, culturelles et quizz pour renforcer l'identité et la convivialité au sein de notre entité.
- Poursuivre et élargir les **événements rassembleurs gratuits**, tels que la Fête de la Musique, le Marché de Noël ou les Garden Parties, pour favoriser l'inclusion et le rassemblement.

6. **Soutenir les projets éducatifs et solidaires :**

- Développer des initiatives comme **Cultur'Pecq** pour promouvoir la culture locale et renforcer le sentiment d'identité commune.
- Créer et accompagner des **espaces conviviaux et communautaires**, tels que des marchés hebdomadaires ou des Repair Cafés.

En conservant cet élan de solidarité et en développant ces projets inclusifs, nous renforçons non seulement les liens entre les habitants, mais également l'identité et la résilience de notre Commune.

25. Solidarité

Enjeux et contexte

La solidarité est intimement liée à la cohésion sociale, mais elle mérite un **focus particulier**, car elle touche directement les **besoins essentiels des citoyens** et leur capacité à construire leur avenir avec dignité.

Chacun naît avec un bagage différent. Si certains sont plus favorisés dès le départ, d'autres doivent affronter des obstacles supplémentaires dès leur plus jeune âge. Et au-delà de la naissance, la vie elle-même peut ajouter son lot de défis : **maladie, handicap, difficultés financières, accidents de parcours professionnels ou personnels**. Ces épreuves peuvent rendre le chemin plus difficile, et c'est ici que la solidarité prend tout son sens.

Nous croyons que le rôle d'une commune est d'accompagner toutes celles et ceux qui, à un moment ou un autre de leur vie, sont confrontés à ces challenges. Par des actions concrètes, des soutiens ciblés et un engagement constant, nous souhaitons que Pecq soit une commune où chacun trouve les **ressources nécessaires pour surmonter les épreuves** et où personne ne se sente isolé ou laissé pour compte.

Notre ambition est de faire de Pecq un exemple d'**inclusion**, de **générosité** et de **justice sociale**, où l'on tend la main à ceux qui en ont besoin et où **chacun, quelles que soient ses circonstances, a les outils pour avancer sereinement**.

Actions concrètes

1. **Renforcer les activités inclusives et solidaires :**
 - S'appuyer sur le Plan de Cohésion Sociale (PCS) pour développer davantage d'actions en faveur de l'**inclusion sociale**, de l'**accès aux droits**, de l'**éducation**, de la **mobilité**, et de la **lutte contre l'isolement**.
2. **Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur :**
 - Proposer des dispositifs comme un **prêt étudiant** ou un complément de bourse pour que chacun puisse envisager un parcours dans l'enseignement supérieur, quel que soit son parcours ou ses moyens.
3. **Renforcer les initiatives solidaires lors des fêtes :**
 - Organiser des **repas de Noël pour les personnes isolées**, tout en poursuivant les actions comme les **boîtes solidaires** (un truc chaud, un truc bon, un truc sympa et un truc utile).
4. **Élargir l'offre de la banque alimentaire :**
 - Collaborer avec des partenaires comme **Goods to Give** pour diversifier les produits offerts, notamment dans le domaine de l'hygiène et de l'entretien.
5. **Développer des solutions de relogement temporaire :**
 - Multiplier les **logements d'urgence** et de transit pour répondre rapidement aux situations de crise, comme les expulsions, incendies ou conflits familiaux.
6. **Lutter contre l'isolement :**
 - Poursuivre et diversifier les initiatives visant à créer du lien social, comme des ateliers intergénérationnels, des repas communautaires, des actions de mentorat, ou encore des activités sportives et culturelles.

7. **Encourager le partage et l'économie circulaire :**

- Créer un **magasin de seconde main** pour les équipements liés à la puériculture, la santé et le bien-être, ou encore développer des réseaux d'échange de services entre habitants.

8. **Rendre la mobilité plus accessible :**

- Proposer des solutions comme le **taxi social**, le **véli'bus**, les vélos partagés et des primes pour l'achat de vélos électriques, afin de réduire les obstacles liés aux déplacements.

9. **Proposer des achats groupés :**

- Organiser des **achats groupés** pour des biens essentiels (chauffage, électricité, téléphonie, équipements énergétiques) afin d'alléger les charges des ménages.

10. **Étendre les aides à domicile :**

- Via l'ALE ou d'autres services, proposer des **aides pratiques** comme le bricolage, le jardinage, la gestion des déchets encombrants ou l'accompagnement pour les courses et les repas.

26. Travail & Entrepreneuriat

Enjeux et contexte

En tant que l'un des principaux employeurs de la commune, nous avons un **rôle clé à jouer dans le domaine de l'emploi**. Qu'il s'agisse de soutenir nos propres équipes, de favoriser la création d'emplois locaux ou d'accompagner les citoyens dans leur parcours professionnel, notre Commune s'engage à être un **acteur central et proactif**.

Nous aspirons à développer un territoire où **emploi, développement économique et qualité de vie vont de pair**. Chaque initiative, qu'elle concerne le **port**, le **zoning du Pont Bleu** ou d'autres projets, devra toujours respecter ce double objectif : **créer des opportunités professionnelles tout en préservant notre cadre de vie**.

Nous souhaitons également accompagner **ceux qui cherchent à entrer ou à réintégrer la vie professionnelle**. Nos actions viseront à dynamiser l'emploi local, à attirer de nouvelles entreprises et à soutenir les initiatives innovantes tout en renforçant les synergies entre les citoyens, les institutions et les entreprises.

Actions concrètes

1. **Créer un Bureau de l'Emploi :**

- Dans le hall menant à la bibliothèque, mettre en place un **espace dédié**, accueillant en alternance des représentants d'organismes tels que le **Forem**, l'**ALE**, MireWapi, des entreprises locales, ainsi que des coachs en recherche d'emploi.

2. **Renforcer l'attractivité économique :**

- Définir des critères d'accueil pour les entreprises en privilégiant celles ayant un fort **potentiel de création d'emplois**. Offrir des **avantages compétitifs** tels que des aides fiscales ou des infrastructures modernes pour attirer les entreprises.

3. **Centraliser les offres et profils :**

- Sur le futur site internet communal, créer un espace type **“LinkedIn pecquois”**, permettant aux entreprises locales de publier leurs offres d'emploi et aux citoyens de présenter leurs compétences.

4. **Organiser des Job Days :**

- Inviter agences d'emploi et entreprises locales à rencontrer les demandeurs d'emploi lors de journées dédiées, à l'image du succès rencontré avec Abalone.

5. **Soutenir l'entrepreneuriat :**

- En partenariat avec IDETA, développer un **incubateur de start-ups**, axé sur les secteurs innovants et durables, afin de soutenir les entrepreneurs locaux et dynamiser l'emploi.

6. **Encadrer les contrats Article 60 :**

- Poursuivre et renforcer l'accompagnement des bénéficiaires sous contrat Article 60 à la Commune et au CPAS, favorisant la réinsertion professionnelle des publics fragilisés.

7. **Stimuler la formation et l'insertion :**

- Proposer des **cours pratiques** pour combler les lacunes des demandeurs d'emploi, comme des ateliers CV, des formations à l'entretien d'embauche, ou encore des bourses de formation pour des compétences spécifiques.

8. **Encourager le co-working :**

- Aménager des espaces de travail partagés dans des infrastructures communales comme la Maison Multiservices. Ces lieux seront également des espaces d'échange, accueillant ponctuellement des événements de networking.

9. **Créer des emplois innovants :**

- Innover en proposant des emplois où le salarié contribue à rembourser une partie de son salaire via des projets rentables : **permaculture, agent constateur, ou acheteur communal.**

10. **Faciliter l'accès aux stages :**

- Encourager la réalisation de **stages** au sein des institutions communales et établir des partenariats avec les entreprises locales pour multiplier les opportunités d'apprentissage.

27. Développement économique & Commerces

Enjeux et contexte

Le commerce local est bien plus qu'un simple moteur économique : il est un **pilier du lien social**, une source d'identité pour nos villages et un levier essentiel pour le dynamisme de nos centres. À Pecq, nous avons la chance de pouvoir compter sur un **riche tissu de commerces de proximité**, allant des produits de bouche aux pharmacies, en passant par les soins de santé, l'esthétisme, les services liés aux animaux ou encore les magasins à la ferme. Ces commerces sont des acteurs essentiels de notre économie locale, mais également des éléments clés de la **qualité de vie des Pecquoises et des Pecquois**.

Développer et soutenir le circuit court et cette économie "intramuros" est une priorité. En encourageant les collaborations entre producteurs, commerçants et consommateurs, nous pouvons **consolider les bases d'une économie locale dynamique** et respectueuse des valeurs de durabilité et de proximité.

Inspirés par les orientations régionales en faveur des commerces locaux, nous devons **soutenir les commerçants dans leur transition numérique**, renforcer leur visibilité et veiller à ce que les initiatives locales, comme la campagne **Octobre Rose**, deviennent des modèles de projets fédérateurs à reproduire et amplifier.

Enfin, il est essentiel de préserver et développer cette offre locale tout en l'adaptant aux besoins émergents, en étant vigilants à ce que les projets de développement de notre territoire (comme au port ou au zoning du Pont Bleu) s'accompagnent de **créations d'emplois et de nouvelles opportunités pour le commerce local**.

Actions concrètes

1. Encourager les nouveaux commerces :

- Proposer des ventes de terrains sous conditions (site RTS) et des exonérations temporaires pour favoriser l'installation de commerces répondant aux besoins de la population.
- Organiser des événements ou campagnes promotionnelles pour célébrer l'ouverture de nouvelles enseignes.

2. Dynamiser COPECQ :

- Rassembler les commerçants autour d'un **plan d'action structuré** visant à promouvoir le commerce local, organiser des événements, et soutenir les acteurs économiques de l'entité.

3. Créer des pop-up stores :

- Offrir des cellules commerciales temporaires pour permettre à de nouveaux entrepreneurs de tester leur activité sans engagement à long terme.

4. Promouvoir le commerce local :

- Relancer et diversifier les initiatives comme la tombola des commerçants, les journées découvertes/dégustations ou le **Grand Barbecue** de lancement de l'été.
- Créer un **livret de recettes locales** en collaboration avec des Chefs et des écoles hôtelières, valorisant les produits locaux.

5. **Soutenir les commerçants :**

- Offrir un **kit de dépannage** pour les jeunes entrepreneurs, incluant un guide pratique, un mentorat et des informations sur les aides financières disponibles.

6. **Développer des outils numériques :**

- Sur le site communal, mettre en place une **vitrine en ligne** pour chaque commerce, accompagnée d'un annuaire des commerces locaux, et relayer ces informations sur les bornes interactives installées dans l'entité.

7. **Organiser des rencontres régulières :**

- Mettre en place une **commission locale des commerces**, réunissant commerçants et représentants communaux pour aborder les enjeux liés au budget, à la mobilité, et aux soutiens nécessaires.

8. **Stimuler les boutiques collaboratives et circuits courts :**

- Encourager la création d'une **boutique collaborative**, où artisans et créateurs partagent un espace de vente.
- Lancer ou relancer des initiatives comme les **Ruches** et les **Groupements d'Achats Solidaires (G.A.S.)**.

Avec ces actions, Pecq ambitionne de devenir une commune exemplaire en matière de **soutien et de valorisation des commerces locaux**, tout en intégrant les évolutions du marché et les attentes des consommateurs.

28. Finances

Enjeux et contexte

L'argent demeure le nerf de la guerre, mais plus que jamais, il doit être utilisé avec discernement et efficacité. Si de nombreux projets demandent avant tout du temps et de l'énergie, d'autres nécessitent des financements conséquents. La question n'est pas seulement de trouver des ressources, mais de maximiser les rendements de celles que nous avons déjà. Certains biens communaux génèrent des retours financiers largement insuffisants, ce qui nous impose de poser des choix clairs : vendre, réorienter ou optimiser leur utilisation. Cette logique s'applique également à certains événements, festivités ou services où les investissements consentis par la Commune ne correspondent pas aux bénéfices, qu'ils soient économiques ou sociaux.

Notre objectif reste de **ne pas toucher à la fiscalité communale**. Nous voulons préserver cet équilibre en nous concentrant sur les postes où des économies peuvent clairement être réalisées. Cela implique d'analyser les dépenses pour identifier les failles, qu'elles soient dues à un manque d'expertise, d'optimisation ou encore d'une insuffisante mise en commun des ressources entre entités publiques. Nous devons développer des synergies, moderniser nos méthodes et exploiter toutes les opportunités de mutualisation pour réduire les gaspillages.

Comme évoqué précédemment, il sera indispensable d'optimiser notre service public. Cela passera par une analyse scrupuleuse de son fonctionnement, visant à réduire les doublons, développer des synergies, et externaliser lorsque cela s'avère pertinent. Nous devons évaluer en profondeur ce qui est efficace et efficient, et corriger le tir lorsque des fonds publics sont indûment gaspillés. Cette démarche devra également s'accompagner d'une responsabilisation de chacun, tout en trouvant un équilibre juste entre l'épanouissement des agents communaux et l'optimisation du temps de travail.

Dans un contexte financier tendu, il est impératif de placer le curseur entre ambitions et sacrifices, entre ce que nous souhaitons développer et ce que nous devons transformer ou laisser partir pour garantir une gestion équitable et durable. Il s'agira de valoriser nos actifs, réduire nos frais de fonctionnement et explorer des sources de revenus alternatives, tout en conservant une transparence irréprochable et une vision partagée avec les citoyens.

Actions concrètes

- **Vision pluriannuelle** : Mettre sur papier cette vision qui tient compte des attentes de la population et des besoins objectifs des services communaux, et qui inclut une programmation pluriannuelle des investissements à l'extraordinaire.
- **Personnel communal** : Réaliser une projection à long terme du cadre du personnel communal, au regard notamment des besoins actuels et futurs de la Commune et de ses capacités budgétaires structurelles.
- **Réserve financière** : Continuer à constituer une réserve pour anticiper les imprévus ou financer de grands projets structurants comme le hall sportif, la crèche ou les besoins des zones de police et de secours.
- **Bon communal** : Proposer un dispositif similaire au Bon d'État, permettant aux citoyens d'investir dans des projets locaux avec des taux d'intérêt avantageux.
- **Énergie renouvelable** : Accroître les investissements dans des projets énergétiques durables pour réduire nos coûts à long terme tout en générant des revenus.
- **Dématérialisation** : Digitaliser les procédures administratives et fiscales pour optimiser les coûts et simplifier les démarches des citoyens.

- **Audit** : Mener une analyse approfondie des dépenses pour identifier des économies potentielles et revoir les contrats avec nos prestataires.
- **Stratégies de recouvrement** : Moderniser les outils de recouvrement pour récupérer efficacement les taxes et factures impayées.
- **Budget participatif** : Impliquer les citoyens dans la priorisation des projets à financer ou à développer.
- **Fiscalité** : Préserver les taux actuels tout en révisant les politiques fiscales en supprimant les taxes inadaptées et en réorientant les exonérations.
- **Actifs communaux** : Maximiser le rendement des biens communaux, en étudiant leur vente ou leur mise à disposition dans des conditions plus avantageuses. S'entourer et monitorer la structure de l'endettement, des actifs, des réserves et de la trésorerie, leur maturité, leur rendement, et leur impact à long terme sur les finances communales, et tout en veillant à leur gestion dynamique.
- **Transparence financière** : Publier des rapports réguliers sur l'état des finances communales et les investissements réalisés.
- **Partenariats public-privé** : Explorer des collaborations pour co-financer des projets structurants, en particulier dans les secteurs culturel, sportif, environnemental et économique.

Conclusion

Le chemin qui s'ouvre à nous est exigeant, riche de défis complexes, mais aussi porteur d'espoirs et d'opportunités extraordinaires. Notre population peut compter sur une équipe passionnée et dévouée, prête à relever chaque défi pour faire de leur commune un exemple d'innovation, de solidarité et de résilience. Ce pari ambitieux, nous l'avons déjà relevé en 2018. Alors que nous étions attendus au tournant, nous avons démontré que, même face à des crises successives et à un état des lieux initial difficile, il était possible de poser les bases d'un avenir prometteur.

Aujourd'hui, **nous faisons le choix d'oser à nouveau**. Oser promettre autant de projets, c'est prendre le risque de se mettre en difficulté. Mais c'est surtout affirmer une vision claire et assumée pour le devenir de ce lieu de vie que nous avons la chance de partager.

La tâche est immense et s'articule autour de **grands enjeux** : moderniser nos infrastructures pour répondre aux besoins actuels, anticiper les transitions écologiques et technologiques, préserver notre identité rurale et renforcer le vivre-ensemble.

Parallèlement, notre ambition est de construire **une commune innovante et profondément humaine**, où chacun trouve sa place. Nos projets phares – tels que la crèche, le hall sportif, le développement des écoles ou encore la Maison Multiservices – reflètent cette volonté de doter notre Commune d'équipements modernes et adaptés, au service des citoyens. Nous souhaitons également soutenir l'économie locale, protéger le patrimoine, et encourager une vie culturelle et associative dynamique, qui renforce le lien social et fait vivre nos villages.

Les enjeux sociaux sont tout aussi cruciaux. Il s'agit d'accompagner les jeunes dans leur éducation et leur épanouissement, d'offrir un environnement adapté aux aînés, de soutenir les familles, et de favoriser une solidarité intergénérationnelle. Enfin, nous devons repenser nos services pour qu'ils soient accessibles, performants et équitables. Chaque action amorcée contribue à transformer Pecq en un territoire durable, solidaire et résilient, où tradition et innovation s'unissent au service du bien commun.

Nous savons que tous les projets exposés au travers ces 65 pages ne se concrétiseront pas immédiatement. Mais nous avons le devoir et l'audace de les initier, pour poser des jalons et tracer des lignes directrices claires. L'équipe en place, forte de son bilan d'hier et d'un programme ambitieux pour demain, a rencontré un succès historique lors des élections communales du 13 octobre 2024. Néanmoins, de ce succès, deux choses importantes sont à retenir pour les six années à venir.

D'une part, cette victoire ne nous autorise pas à nous reposer sur nos lauriers. Au contraire, il nous rappelle l'immense responsabilité qui repose sur nos épaules. Beaucoup d'espoirs sont placés en cette équipe, et nous nous devons de travailler avec acharnement, de redoubler d'efforts pour maximiser nos chances de réussite et honorer la confiance qui nous a été accordée.

D'autre part, cette performance dépasse largement le cadre d'un seul homme ou de quelques-uns. Il est profondément collectif : il repose sur le dévouement sans faille du personnel communal, l'engagement inestimable des associations locales et la solidarité exemplaire des Pecquoises et des Pecquois. Ces projets, leur dynamisation ou leur concrétisation, ne sont possibles que grâce à cette collaboration unique. Ce sont les efforts combinés de nombreux acteurs, tels des petits ruisseaux, qui, unis, forment de grandes rivières et façonnent l'avenir de notre Commune.

Pecq est un fleuve de richesses, un territoire où la proximité se conjugue à l'exemplarité, où chaque habitant, acteur local ou membre de l'administration, contribue à construire un avenir meilleur. Puissions-nous collectivement préserver cette vitalité et transformer nos ambitions en réalisations concrètes. Ensemble, nous continuerons à faire de Pecq un lieu où il fait bon vivre, présentement et pour les générations de demain. **Et demain commence aujourd'hui.**



BRABANT Aurélien
LEPOUTRE Julie,
FONTAINE Luc
MARQUANT Tom
MASURE Audrey
COUGNET Rémi

Bourgmestre
1^{ère} Échevine
2^{ème} Échevin
3^{ème} Échevin
4^{ème} Échevine
Président du CPAS

HOSTE Jean-François
TROOSTER Maurice
ANNECOUR Philippe
LAÏSSAOUI Christine
DELNESTE Kenny
KERTEUX Peggy

Conseiller communal
Conseiller communal
Conseiller communal
Conseillère communale
Conseiller communal
Conseillère communale